

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2025

PARIS • JEUDI 31 JUILLET 2025

BOUYGUES

SOMMAIRE

1. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT	3
1.1. Composition du conseil d'administration et des comités	3
1.2. Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2025	5
2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	6
2.1. Le Groupe	6
2.2. Colas.....	14
2.3. Bouygues Construction.....	17
2.4. Bouygues Immobilier	20
2.5. Equans	23
2.6. Bouygues Telecom	26
2.7. TF1	29
2.8. Bouygues SA	33
2.9. Risques et incertitudes	33
2.10. Transactions avec les parties liées.....	36
2.11. Événements postérieurs à la clôture	36
3. GLOSSAIRE	37
4. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	40
5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	73
6. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	74

Le rapport semestriel d'activité et les comptes semestriels consolidés condensés figurant dans le présent document ont été arrêtés par le conseil d'administration du 30 juillet 2025.



1. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

1.1. Composition du conseil d'administration et des comités

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2025

Administrateurs membres du groupe SCDM¹

Martin Bouygues

Président

Olivier Bouygues

Administrateur

Charlotte Bouygues

Administratrice

Cyril Bouygues

Représentant permanent de SCDM

Administrateurs indépendants

Félicie Burelle

Pascaline de Dreuzy

Clara Gaymard

Benoît Maes

Nathalie Bellon-Szabo

Autre administrateur

Alexandre de Rothschild

Administratrices représentant les salariés actionnaires

Raphaëlle Deflesselle

Sylvie Bruneau

Administrateurs représentant les salariés

Caroline Jégu

Jean-Michel Gras

¹ SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles.

Les comités du Conseil

Comité d'audit

Benoît Maes (Président)

Pascaline de Dreuzy

Clara Gaymard

Sylvie Bruneau

Comité de la gouvernance, de sélection et des rémunérations

Pascaline de Dreuzy (Présidente)

Caroline Jégu

Benoît Maes

Comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat

Clara Gaymard (Présidente)

Raphaëlle Deflesselle

Nathalie Bellon-Szabo

1.2. Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2025

1.2.1. Capital social

Au 30 juin 2025, le capital social de Bouygues est de 382 851 284 euros, divisé en 382 851 284 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.

À cette date, le nombre de droits de vote s'élève à 497 542 923 voix (y compris les actions privées de droit de vote, conformément aux modalités de calcul prévues par l'article 223-11 du règlement général de l'AMF).

1.2.2. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2025, la répartition est la suivante :

	Nombre d'actions	En % du capital	En % des droits de vote
SCDM ^a	109 070 550	28,5	28,9
Six fonds représentant les salariés ^b	82 277 002	21,5	31,9
Autres actionnaires	189 310 440	49,4	38,8
Actions auto-détenues	2 193 292	0,6	0,4
Total	382 851 284	100	100

(a) SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles. Ce nombre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues, leurs conjoints et descendants respectifs.

(b) actions détenues par les salariés par le biais de six fonds d'épargne salariale au 30 juin 2025.

Pour rappel, au 31 décembre 2024, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

	Nombre d'actions	En % du capital	En % des droits de vote
SCDM ^a	109 030 000	28,8	29,5
Six fonds représentant les salariés ^b	81 827 595	21,6	30,9
Autres actionnaires	185 542 584	48,9	39,1
Actions auto-détenues	2 557 618	0,7	0,5
Total	378 957 797	100	100

(a) SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles. Ce nombre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues, leurs conjoints et descendants respectifs.

(b) actions détenues par les salariés par le biais de six fonds d'épargne salariale au 31 décembre 2024.

Les % de droits de vote exprimés ci-dessus sont calculés sur la base des droits de vote théoriques, c'est-à-dire y compris les actions privées de droit de vote.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1. Le Groupe

2.1.1. Messages-clés

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2025 DU GROUPE SOLIDES

CONFIRMATION DES PERSPECTIVES 2025 DU GROUPE, DANS UN ENVIRONNEMENT MACRO-ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE TRÈS INCERTAIN

- **Chiffre d'affaires du Groupe : 26,9 Md€**, +1,3% sur un an, grâce notamment aux Métiers de la construction
- **Résultat opérationnel courant des activités (ROCA) du Groupe : 796 M€**, +49 M€ sur un an, hausse largement portée par Equans et par les Métiers de la construction.
- Le résultat net part du Groupe (hors contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France) s'élève à 220 M€, en amélioration de 34 M€ sur un an.
- L'estimation des effets de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale en France pour 2025 (dont principalement la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France) sur le résultat net part du Groupe, est confirmée à environ 100 M€ sur l'ensemble de l'année, dont environ 60 M€ comptabilisés au premier semestre.
- Le résultat net part du Groupe s'élève à 173 M€. Ce résultat n'est donc pas comparable à celui du premier semestre 2024.
- **Structure financière solide : liquidité très élevée (13,4 Md€) et endettement financier net (8,5 Md€) en amélioration par rapport à fin juin 2024**, incluant des acquisitions nettes pour près de 1,2 Md€ sur un an.

Le conseil d'administration de Bouygues s'est réuni le 30 juillet 2025 sous la présidence de Martin Bouygues et a arrêté les comptes du premier semestre 2025.

2.1.2. Chiffres-clés

Comme chaque année, les résultats du Groupe au premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats annuels, du fait principalement de la saisonnalité des activités de Colas, et dans une moindre mesure de celles d'Equans.

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	26 870	26 516	+1,3% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	796	747	+49
<i>Marge des activités</i>	3,0%	2,8%	+0,2 pt
Résultat opérationnel courant ^b	743	702	+41
Résultat opérationnel ^c	688	596	+92
Résultat financier	(189)	(185)	-4
Résultat net part du Groupe hors contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	220	186	+34
Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	(47)	0	-47
Résultat net part du Groupe yc contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	173	186	-13
(millions d'euros)	À fin juin 2025	À fin juin 2024	Variation
Excédent (+) / Endettement (-) financier net	(8 528) ^d	(8 734)	+206

(a) +0,7% à périmètre et change constants

(b) Dont -53 M€ d'amortissement de PPA au S1 2025 et -45 M€ au S1 2024

(c) Dont -55 M€ de résultats non courants au S1 2025 et -106 M€ de produits et charges non courants au S1 2024

(d) L'endettement financier net à fin juin 2025 inclut des acquisitions nettes pour près de 1,2 Md€ sur un an

- Le **chiffre d'affaires** du premier semestre 2025 s'établit à 26,9 milliards d'euros, en hausse de 1,3% par rapport au premier semestre 2024, essentiellement portée par les Métiers de la construction et la première contribution sur un semestre complet de La Poste Telecom. À périmètre et change constants, le chiffre d'affaires augmente de 0,7% sur un an.
- Le **résultat opérationnel courant des activités (ROCA)** ressort à 796 millions d'euros, soit une progression de 49 millions d'euros sur un an. Cette amélioration est largement portée par Equans, dont le ROCA progresse de 64 millions d'euros sur la période et par les Métiers de la construction. Comme attendu, la contribution de Bouygues Telecom est en baisse sur un an.
- Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 173 millions d'euros¹. Hors contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France, il s'établit à 220 millions d'euros, en amélioration de 34 millions d'euros sur un an. Le résultat net part du Groupe intègre en particulier :
 - des amortissements et dépréciations des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA) de -53 millions d'euros (en hausse de 8 millions d'euros sur un an) ;
 - un résultat non courant² ne reflétant pas la performance opérationnelle des métiers de -55 millions d'euros. Il inclut principalement des charges non courantes en lien avec le management incentive plan d'Equans ;
 - un résultat financier de -189 millions d'euros, quasi-stable par rapport au premier semestre 2024, où il s'établissait à -185 millions d'euros ;
 - une charge d'impôt de 268 millions d'euros, qui inclut une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France de 58 millions d'euros³. Au premier semestre 2024, la charge d'impôt s'élevait à 162 millions d'euros⁴. Le Taux Effectif d'Impôt du Groupe ressort à 54% au premier semestre 2025. La surtaxe déforme de manière importante le Taux Effectif d'Impôt de l'année 2025, et de manière encore plus accentuée celui du premier semestre, en raison de la saisonnalité des activités du Groupe.
 - une quote-part du résultat net des co-entreprises de -4 millions d'euros, contre +6 millions d'euros au premier semestre 2024. Cette variation s'explique notamment par la fin de la contribution d'une opération tertiaire en co-promotion chez Bouygues Immobilier.
- L'**endettement financier net** s'établit à 8,5 milliards d'euros à fin juin 2025, en amélioration de 206 millions d'euros par rapport à fin juin 2024, et inclut des acquisitions nettes de près de 1,2 milliard d'euros sur un an, dont principalement celle de La Poste Telecom. Le ratio d'endettement net⁵ s'élève à 62% à fin juin 2025 (contre 65% à fin juin 2024). La variation constatée à fin juin 2025 par rapport à fin décembre 2024 (endettement financier net de 6,1 milliards d'euros), soit environ 2,5 milliards d'euros, est liée aux effets saisonniers de début d'année.

2.1.3. Situation financière

A 13,4 milliards d'euros, la liquidité du Groupe est à un niveau très élevé. Elle est composée de la trésorerie du Groupe à hauteur de 2,2 milliards d'euros, complétée de facilités de crédit moyen et long terme non utilisées de 11,2 milliards d'euros.

¹ L'impact de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France sur le résultat net part du Groupe du premier semestre 2025 s'élève à -47 M€ et se décompose comme suit : -35 M€ au titre de l'exercice 2024 et -12 M€ au titre du premier semestre 2025

² Dont résultat non courant de -3 M€ chez Bouygues Construction, -33 M€ chez Equans, +3 M€ chez Bouygues Telecom, -5 M€ chez TF1, et -17 M€ chez Bouygues SA

³ L'impact de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France sur l'IS du Groupe du premier semestre 2025 s'élève à -58 M€ et se décompose comme suit : -43 millions d'euros au titre de l'exercice 2024 et -15 M€ au titre du premier semestre 2025

⁴ Le Taux Effectif d'Impôt s'élève à 54% au S1 2025 (vs 39% au S1 2024).

⁵ Endettement net / capitaux propres

L'endettement financier net à fin juin 2025 s'établit à 8,5 milliards d'euros contre 6,1 milliards d'euros à fin décembre 2024 et 8,7 milliards d'euros à fin juin 2024. Il est en amélioration de 206 millions d'euros sur un an, et inclut des acquisitions nettes de près de 1,2 milliard d'euros sur la période, dont principalement celle de La Poste Telecom. La variation par rapport au 31 décembre 2024, soit environ 2,5 milliards d'euros, est marquée par les effets saisonniers de début d'année.

Au cours du premier semestre 2025, la variation des Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et divers atteint -2,0 milliard d'euros, une variation saisonnière habituelle pour un premier semestre.

Le ratio d'endettement net¹ s'établit à 62%, en amélioration par rapport à juin 2024 (65%).

Fin juin 2025, la maturité moyenne des émissions obligataires du Groupe est de 7,0 ans à un coupon moyen de 3,01% (et un taux effectif moyen de 2,25%). L'échéancier de la dette est bien réparti dans le temps, la prochaine échéance obligataire est en octobre 2026.

Les notations financières long terme attribuées au Groupe par les agences Moody's et Standard and Poor's sont respectivement : A3, perspective stable et A-, perspective négative.

2.1.4. Perspectives

Les perspectives ci-dessous s'entendent sur la base des éléments connus à date.

Perspectives du Groupe

Dans un environnement mondial très incertain, les six Métiers du Groupe continueront de démontrer leur capacité à s'adapter aux évolutions de leurs marchés respectifs. Ils poursuivront leurs efforts afin d'améliorer leur rentabilité. Ainsi, le groupe Bouygues vise pour 2025 un chiffre d'affaires et un résultat opérationnel courant des activités (ROCA) en légère croissance par rapport à 2024.

Les effets de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale en France pour 2025 sur le résultat net part du Groupe restent estimés à date à environ 100 millions d'euros.

2.1.5. Initiatives durables et responsables

Le Groupe mène depuis longtemps une réflexion active sur les modèles de conception de la ville de demain. Cette démarche s'appuie sur les capacités d'innovation de ses six métiers et s'articule notamment autour de quatre leviers d'action :

- **L'énergie** : le quartier de la ville de demain intègre production locale, stockage et partage d'énergie, afin d'accompagner l'évolution des usages et des comportements ;
- **L'eau** : les infrastructures urbaines sont conçues pour contribuer à restaurer le cycle naturel de l'eau, avec des dispositifs de récupération et de valorisation à l'échelle du bâtiment ;
- **La biodiversité** : la nature est réintroduite en ville, grâce à la végétalisation, la réouverture des canaux, les trames verte, bleue et noire², et la réduction des nuisances sonores ;
- **Le vivre ensemble** : l'enjeu est de recréer les liens entre les habitants et leur environnement grâce à des espaces conviviaux, et une mobilité repensée.

Le groupe Bouygues a présenté, lors du salon VivaTech 2025, sa vision de la ville de demain à travers une expérience immersive portée par le prototype urbain "Living Avenues". Conçue en collaboration avec ses filiales, cette initiative

¹ Endettement net / capitaux propres

² Les trames verte, bleue et noire désignent des réseaux écologiques visant à préserver la biodiversité et les continuités naturelles dans les territoires, y compris dans les milieux urbains. La trame verte concerne les espaces végétalisés terrestres (bois, haies, parcs), la trame bleue regroupe les milieux aquatiques (rivières, zones humides), et la trame noire vise à protéger l'obscurité nécessaire à la faune nocturne en limitant la pollution lumineuse.

met en œuvre des solutions concrètes, illustrant l'engagement du Groupe en faveur d'une urbanisation durable et innovante.

« Living Avenues » incarne ainsi l'ambition du Groupe de développement de son portefeuille de solutions dans le cadre de sa stratégie climat.

Au cours du premier semestre 2025, le groupe Bouygues et ses Métiers ont poursuivi leurs actions et développé leurs partenariats. Ils illustrent la partie de la stratégie climat du Groupe autour de la réduction de leur empreinte carbone.

- Bouygues Construction a signé un partenariat global avec Ecocem, leader européen indépendant des technologies de ciment bas carbone, visant à réduire l'empreinte carbone du secteur de la construction grâce à la technologie de ciment bas carbone ACT développée par Ecocem. Ce partenariat s'appuie sur une série d'essais en laboratoire et à grande échelle, menés par les équipes R&D de Bouygues Construction, pour valider la performance de cette technologie dans des conditions réelles de chantier. Trois phases sont prévues : des tests en laboratoire accrédité COFRAC (Comité Français d'Accréditation), des essais sur des murs en béton structural dans des conditions climatiques variées, et la réalisation d'une maquette à grande échelle intégrant tous les éléments structurels. Ce partenariat illustre l'engagement de Bouygues Construction en faveur de l'innovation et de la transition environnementale dans le secteur du bâtiment.
- De son côté, Bouygues Immobilier a également étendu son partenariat avec Hoffmann Green Cement Technologies jusqu'en décembre 2027. Ce partenariat stratégique permet l'utilisation de ciments 0% clinker, réduisant l'empreinte carbone de 57% par rapport à un ciment classique de type CEM II-A, qui est le ciment le plus utilisé sur le marché actuellement. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de réduire le bilan carbone des bâtiments, en généralisant (renforçant, étendant, développant) l'utilisation de béton à base de ciments innovants, décarbonés et sans clinker sur ses opérations ;
- Enfin, Bouygues Telecom a signé un contrat de *Power Purchase Agreement* (PPA). Ce nouveau contrat, signé avec Suez, prévoit, à compter du 1^{er} janvier 2027, la fourniture annuelle, par Suez, de 53 GWh d'énergie bas-carbone, produite en France. L'électricité sera produite à partir de la valorisation des déchets ménagers et alimentera les infrastructures de Bouygues Telecom. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie de neutralité carbone de Bouygues Telecom, en réduisant significativement les émissions de CO₂ liées à ses activités.

Gouvernance

Martin Bouygues a informé le conseil d'administration que **Pascal Grangé**, directeur général délégué, a fait part de son intention de remettre son mandat à la disposition du conseil d'administration en fin d'année 2025, dans la perspective de son départ à la retraite.

Le conseil d'administration a par ailleurs été informé de la nomination de **Stéphane Stoll** comme directeur général adjoint et directeur financier du Groupe à compter du 1^{er} août 2025. Il intégrera, à cette date, le comité de direction générale du Groupe. Il sera rattaché à Pascal Grangé, directeur général délégué.

2.1.6. Indicateurs commerciaux

Carnet de commandes des activités de construction

(millions d'euros)	À fin juin 2025	À fin juin 2024	Variation
Colas	14 957	14 081	+6% ^a
Bouygues Construction	17 213	15 949	+8% ^b
Bouygues Immobilier	794	1 010	-21% ^c
Total	32 964	31 040	+6% ^d

(a) +9% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

(b) +7% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

(c) -21% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

(d) +7% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

2.1.7. Performance financière

Compte de résultat consolidé résumé du Groupe

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	26 870	26 516	+1,3% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	796	747	+49
Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA) ^b	(53)	(45)	-8
Résultat opérationnel courant	743	702	+41
Autres produits et charges opérationnels	(55) ^c	(106) ^d	+51
Résultat opérationnel	688	596	+92
Coût de l'endettement financier net	(100)	(91) ^e	-9
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(60)	(50)	-10
Autres produits et charges financiers	(29)	(44) ^e	+15
Impôt	(268)	(162)	-106
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(4)	6	-10
Résultat net des activités poursuivies	227	255	-28
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(54)	(69)	+15
Résultat net part du Groupe y compris contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	173	186	-13
Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	(47)	0	-47
Résultat net part du Groupe hors contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	220	186	+34

(a) +0,7% à périmètre et change constants

(b) *Purchase Price Allocation* (Allocation du prix d'achat)

(c) Dont résultat non courant de -3 M€ chez Bouygues Construction, -33 M€ chez Equans, +3 M€ chez Bouygues Telecom, -5 M€ chez TF1, et -17 M€ chez Bouygues SA

(d) Dont résultat non courant de -3 M€ chez Bouygues Construction, -23 M€ chez Bouygues Immobilier, -46 M€ chez Equans, -13 M€ chez Bouygues Telecom, -13 M€ chez TF1 et -8 M€ chez Bouygues SA

(e) Voir note 2.2 des annexes aux comptes consolidés

Chiffre d'affaires des activités du Groupe

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation	Effet change	Effet périmètre	À PCC ^c
Activités de construction ^a	12 654	12 328	+3%	0%	0%	+3%
<i>dont Colas</i>	<i>6 890</i>	<i>6 856</i>	<i>0%</i>	<i>+1%</i>	<i>0%</i>	<i>+1%</i>
<i>dont Bouygues Construction</i>	<i>5 205</i>	<i>4 945</i>	<i>+5%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>+5%</i>
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	<i>648</i>	<i>614</i>	<i>+6%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>+5%</i>
Equans	9 231	9 351	-1%	0%	0%	-1%
Bouygues Telecom	3 910	3 785	+3%	0%	-5%	-1%
TF1	1 103	1 104	0%	0%	-1%	-1%
Bouygues SA et autres	118	107	n.s	-	-	n.s
Retraitements intra-Groupe ^b	(235)	(246)	n.s	-	-	n.s
Chiffre d'affaires du Groupe	26 870	26 516	+1%	0%	-1%	+1%
<i>dont France</i>	<i>13 535</i>	<i>13 291</i>	<i>+2%</i>	<i>0%</i>	<i>-1%</i>	<i>0%</i>
<i>dont international</i>	<i>13 335</i>	<i>13 225</i>	<i>+1%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>+1%</i>

(a) Somme des chiffres d'affaires contributifs après éliminations des opérations intra-Groupe

(b) Dont retraitements intra-groupe des activités de construction

(c) À périmètre et change constants

Calcul de l'EBITDA après Loyer ^a du Groupe

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Résultat opérationnel courant des activités du Groupe	796	747	+49
Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(53)	(45)	-8
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(60)	(50)	-10
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	1 170	1 089	+81
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	91	(36)	+127
Reprise de provisions et dépréciations non utilisées et autres	(152)	(177)	+25
EBITDA après Loyer du Groupe	1 792	1 528	+264

(a) Voir glossaire pour les définitions

Contribution des activités à l'EBITDA après Loyer ^a du Groupe

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Activités de construction	55	(34)	+89
<i>dont Colas</i>	(57)	(42)	-15
<i>dont Bouygues Construction</i>	121	36	+85
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(9)	(28)	+19
Equans	490	349	+141
Bouygues Telecom	956	959	-3
TF1	301	266	+35
Bouygues SA et autres	(10)	(12)	+2
EBITDA après Loyer du Groupe	1 792	1 528	+264

(a) Voir glossaire pour les définitions

Contribution des activités au résultat opérationnel courant des activités du Groupe (ROCA) ^a

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Activités de construction	26	(21)	+47
<i>dont Colas</i>	(116)	(119)	+3
<i>dont Bouygues Construction</i>	150	134	+16
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(8)	(36)	+28
Equans	364	300	+64
Bouygues Telecom	306	356	-50
TF1	131	129	+2
Bouygues SA et autres	(31)	(17)	-14
Résultat opérationnel courant des activités du Groupe	796	747	+49

(a) voir glossaire pour les définitions

Tableau de passage du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au résultat opérationnel courant (ROC) pour le premier semestre 2025

(millions d'euros)	ROCA	Amortissement de PPA ^a	ROC
Activités de construction	26	-5	21
<i>dont Colas</i>	(116)	-4	(120)
<i>dont Bouygues Construction</i>	150	-1	149
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(8)	0	(8)
Equans	364	0	364
Bouygues Telecom	306	-18	288
TF1	131	-7	124
Bouygues SA et autres	(31)	-23	(54)
Total	796	-53	743

(a) Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions

Tableau de passage du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au résultat opérationnel courant (ROC) pour le premier semestre 2024

(millions d'euros)	ROCA	Amortissement de PPA ^a	ROC
Activités de construction	(21)	-4	(25)
<i>dont Colas</i>	(119)	-4	(123)
<i>dont Bouygues Construction</i>	134	0	134
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(36)	0	(36)
Equans	300	0	300
Bouygues Telecom	356	-12	344
TF1	129	-1	128
Bouygues SA et autres	(17)	-28	(45)
Total	747	-45	702

(a) Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions

Contribution des activités au résultat opérationnel courant du Groupe (ROC)

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Activités de construction	21	(25)	+46
<i>dont Colas</i>	(120)	(123)	+3
<i>dont Bouygues Construction</i>	149	134	+15
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(8)	(36)	+28
Equans	364	300	+64
Bouygues Telecom	288	344	-56
TF1	124	128	-4
Bouygues SA et autres	(54)	(45)	-9
Résultat opérationnel courant du Groupe	743	702	+41

Contribution des activités au résultat opérationnel du Groupe

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Activités de construction	18	(51)	+69
<i>dont Colas</i>	(120)	(123)	+3
<i>dont Bouygues Construction</i>	146	131	+15
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(8)	(59)	+51
Equans	331	254	+77
Bouygues Telecom	291	331	-40
TF1	119	115	+4
Bouygues SA et autres	(71)	(53)	-18
Résultat opérationnel du Groupe	688 ^a	596 ^b	+92

(a) Dont résultat non courant de -3 M€ chez Bouygues Construction, -33 M€ chez Equans, +3 M€ chez Bouygues Telecom, -5 M€ chez TF1, et -17 M€ chez Bouygues SA

(b) Dont résultat non courant de -3 M€ chez Bouygues Construction, -23 M€ chez Bouygues Immobilier, -46 M€ chez Equans, -13 M€ chez Bouygues Telecom, -13 M€ chez TF1 et -8 M€ chez Bouygues SA

Contribution des activités au résultat net part du Groupe

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Activités de construction	(44)	(94)	+50
<i>dont Colas</i>	(144)	(150)	+6
<i>dont Bouygues Construction</i>	122	109	+13
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(22)	(53)	+31
Equans	234	194	+40
Bouygues Telecom	66	147	-81
TF1	36	44	-8
Bouygues SA et autres	(119)	(105)	-14
Résultat net part du Groupe	173	186	-13

Endettement (-) / excédent financier (+) net par métier

(millions d'euros)	À fin juin 2025	À fin déc. 2024	Variation
Colas	(511)	965	-1 476
Bouygues Construction	3 514	4 033	-519
Bouygues Immobilier	(506)	(384)	-122
Equans	1 467	1 517	-50
Bouygues Telecom	(4 444)	(3 800)	-644
TF1	473	506	-33
Bouygues SA et autres	(8 521)	(8 903)	+382
Excédent (+) / Endettement (-) financier net	(8 528)	(6 066)	-2 462
Obligations locatives courantes et non courantes	(3 117)	(3 110)	-7

Contribution des activités aux investissements d'exploitation nets du Groupe

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Activités de construction	108	144	-36
<i>dont Colas</i>	88	89	-1
<i>dont Bouygues Construction</i>	20	54	-34
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	0	1	-1
Equans	59	70	-11
Bouygues Telecom	667	774	-107
TF1	150	141	+9
Bouygues SA et autres	5	2	+3
Investissements d'exploitation nets du Groupe - hors fréquences	989	1 131	-142
Fréquences	0	6	-6
Investissements d'exploitation nets du Groupe - y.c. fréquences	989	1 137	-148

Contribution des activités au cash-flow libre du Groupe

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Activités de construction	(14)	(155)	+141
<i>dont Colas</i>	(182)	(193)	+11
<i>dont Bouygues Construction</i>	177	95	+82
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(9)	(57)	+48
Equans	288	252	+36
Bouygues Telecom	209	67	+142
TF1	86	76	+10
Bouygues SA et autres	(130)	(29)	-101
Cash-flow libre ^a du Groupe - hors fréquences	439	211	+228
Fréquences	0	(6)	+6
Cash-flow libre ^a du Groupe - y.c. fréquences	439	205	+234

(a) Voir glossaire pour les définitions

2.2. Colas

2.2.1. Activité et faits marquants

Faits marquants

- Colas a lancé en 2025 **Nexstone**, une nouvelle société qui regroupe l'ensemble de ses activités de production, valorisation et recyclage de matériaux de construction en France et qui place l'économie circulaire et la gestion des ressources naturelles au cœur de ses activités. La société prévoit ainsi d'étendre son réseau de 200 plateformes Valormat, à plus de 400 en 2027. Les plateformes Valormat assurent la valorisation et le recyclage des matériaux issus de l'aménagement et de la déconstruction.
- Rockease** est une plateforme digitale (marketplace) spécialisée dans les achats de granulats. De la demande de devis à la facturation, Rockease permet d'accéder à l'ensemble du marché en quelques clics, simplifie les échanges et propose à ses clients un parcours d'achat transparent et fluide tout en maintenant un lien humain. Dans un marché encore peu digitalisé, local et fragmenté, Rockease ambitionne de devenir le leader d'achat en ligne de granulats, et vise 7 millions de tonnes vendues par an en 2030.

Stratégie et initiatives RSE

- A la suite du passage dévastateur du cyclone Chido à Mayotte en décembre 2024, Colas s'est associé à la Fondation de France pour mettre en place une collecte de dons en ligne afin de soutenir les victimes à travers des associations locales. Plusieurs associations, identifiées par le comité d'experts bénévoles de la Fondation de France, ont été soutenues grâce à la générosité de près de 300 donateurs. Parmi ces associations figurent Haki Za Wanatsa, Médecins du Monde, la Fédération Nationale de la Protection Civile et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Mayotte.
- A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars dernier, Colas a consacré via son intranet une semaine d'échanges autour de la diversité et de l'inclusion. Le Directeur Général, Pierre Vanstoflegatte, et les dirigeants de différentes zones géographiques se sont ainsi exprimés sur la politique mixité chez Colas et les actions mises en place pour améliorer le recrutement et la rétention des talents féminins.
- Colas a organisé, le 22 avril, sa 5^{ème} journée de l'Environnement dans le sillage de la Journée de la Terre. Cet événement a été placé sous le signe de l'acceptabilité, un enjeu majeur de responsabilité sociétale pour Colas. En effet, dans le cadre de ses activités, de chantier ou d'industrie, Colas interagit quotidiennement avec de nombreux acteurs (usagers, riverains, élus, clients ou associations locales) notamment sur les multiples impacts (bruits, poussières, odeurs, impact visuel, impact sur le trafic, accessibilité, etc.) de ses activités.
- La Safety Week, l'événement annuel du groupe Colas consacré à la sécurité sur ses sites et chantiers, s'est déroulée en 2025 du 16 au 20 juin. Le thème de cette 12^{ème} édition était la vigilance partagée, une approche de sécurité collective où chacun veille sur les autres. Durant toute la semaine, diverses animations (quiz, ateliers, vidéos, etc) ont été proposées partout dans le monde pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs sur tous les sites. Ces moments d'échanges privilégiés contribuent à modifier durablement les comportements pour atteindre l'objectif commun « zéro accident ».

Principales prises de commandes

- Construction de superstructures, voies caténares, et génie civil, sur le projet de modernisation du réseau ferroviaire entre Kénitra et Marrakech (Maroc) pour un montant d'environ 250 millions d'euros (janvier)
- Travaux de génie civil sur la ligne grande vitesse du tronçon Nord Kénitra – Marrakech (Maroc) pour un montant d'environ 170 millions d'euros (janvier)
- Travaux d'entretien du réseau routier de la région de Durham à l'est de Toronto (Canada), pour un montant d'environ 100 millions d'euros (janvier)
- Contrat pour l'exploitation et la maintenance d'engins ferroviaires au Royaume-Uni utilisés pour l'entretien de voies à travers plusieurs régions du réseau ferroviaire : Western, Wales, Southern, Anglia, London North Western Central et London North Western North pour un montant d'environ 380 millions d'euros (février)
- Maintenance routière pluriannuelle à travers neuf contrats signés avec l'Agence Finlandaise des Infrastructures de Transport et les centres pour le développement économique (Finlande), pour un montant d'environ 110 millions d'euros (mars)
- Rénovation (reconstruction et élargissement) d'une route en Alaska (Haine) ainsi que le remplacement d'un grand pont (Chilkat River) sur cette même route pour un montant d'environ 50 millions d'euros (avril)
- Travaux de terrassement au Maroc sur le projet « Phosphogypsum Stack System » qui vise à sécuriser le stockage de résidus industriels issus de la production d'acide phosphorique pour un montant d'environ 60 millions d'euros (juin)
- Contrat d'exploitation et de maintenance de 11 trains de traitement des têtes de rails (Royaume-Uni) pour un montant d'environ 60 millions d'euros (juin)
- Travaux de terrassement pour la construction d'un Datacenter à Vihti & Kirkkonummi (Finlande) pour un montant d'environ 60 millions d'euros (juin)

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2025	À fin juin 2024	Variation
France Métropole	3 803	3 799	0%
International et Outre-Mer	11 154	10 282	+8%
Total	14 957	14 081	+6%

Le carnet de commandes de Colas s'élève à 15,0 milliards d'euros, en hausse de 900 millions d'euros environ, soit +6% sur un an (+9% à change constant et hors principales cessions et acquisitions, en lien notamment avec la cession au troisième trimestre 2024 de Colas Rail Italie).

Le carnet Route progresse de 3% sur un an (+ 1% en France et +5% à l'international), et le carnet Rail est en hausse de 12% sur un an. A fin juin 2025, la part du carnet de commandes à exécuter dans les 18 prochains mois est en augmentation d'environ 500 millions d'euros par rapport à fin juin 2024. Colas a enregistré une prise de commandes de 7,5 milliards d'euros sur le premier semestre 2025.

La prise de commandes est en légère hausse sur un an dans la Route, avec une forte hausse à l'international, portée par les zones EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) et APAC (Asie Pacifique), et un repli en France.

Dans le Rail, la prise de commandes est en forte amélioration sur un an, marquée notamment par la signature de contrats significatifs au premier trimestre, au Maroc et au Royaume-Uni. Au deuxième trimestre, Colas a également remporté de nouveaux contrats dans le Rail et dans la Route, notamment au Canada, en Finlande, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

2.2.2. Chiffres clés

La plupart des activités de Colas se caractérisent par une forte saisonnalité, ce qui se traduit par une perte opérationnelle au premier semestre de chaque année.

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	6 890	6 856	0% ^a
<i>Dont France</i>	3 059	3 037	+1%
<i>Dont international</i>	3 831	3 819	0%
Résultat opérationnel courant des activités	(116)	(119)	+3
<i>Marge des activités</i>	-1,7%	-1,7%	=
Résultat opérationnel courant	(120)	(123)	+3
Résultat opérationnel	(120)	(123)	+3
Résultat net part du Groupe	(144)	(150)	+6

(a) +1% à périmètre et changes constants

Le chiffre d'affaires de Colas est stable sur un an¹. L'activité Rail (+12% sur un an) bénéficie de la poursuite de l'essor des infrastructures de mobilité douce, tandis que l'activité Route est en léger repli de 1% sur un an, dont +1% en France, +3% dans la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), +21% en APAC (Asie Pacifique) et de -9% en Amérique du Nord.

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'élève à -116 millions d'euros au premier semestre 2024, globalement stable par rapport au premier semestre 2024, en dépit d'une météo défavorable en Amérique du Nord. Pour rappel, les résultats du premier semestre de Colas ne sont pas représentatifs des résultats annuels, compte tenu de la saisonnalité de ses activités.

¹ +1 % à périmètre et change constants (+1 % effet de change)

Activité par secteur opérationnel

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	6 890	6 856	0%
Route	6 092	6 137	-1%
Dont Route France - Océan Indien	2 905	2 888	+1%
Dont Route Amérique du Nord	1 402	1 548	-9%
Dont Route EMEA	1 547	1 504	+3%
Dont Route Asie - Pacifique	238	197	+21%
Ferroviaire et autres activités	795	716	+11%
Siège	3	3	n.s.

Route

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 s'élève à 6,1 milliards d'euros, en baisse de 1% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2024.

- Le chiffre d'affaires de la zone France - Océan Indien est stable à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2024 ;
- Le chiffre d'affaires de la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) est en hausse de 3% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2024 ;
- En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires est en baisse de 9% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2024 ;
- Enfin, dans la zone Asie-Pacifique, le chiffre d'affaires est en hausse de 26% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2024.

Ferroviaire et autres activités

Le chiffre d'affaires Ferroviaire et autres activités s'inscrit en hausse de 16% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2024, principalement porté par la bonne dynamique de Colas Rail à l'international.

2.2.3. Perspectives

Dans un environnement économique et géopolitique très incertain, le groupe Colas dispose de fondamentaux solides. A fin juin 2025, son carnet de commandes est en hausse de 6% par rapport à fin juin 2024 et s'élève à 15,0 milliards d'euros.

La part du carnet de commandes à exécuter dans les 18 prochains mois est en augmentation d'environ 500 millions d'euros par rapport à fin juin 2024.

2.3. Bouygues Construction

2.3.1. Activité et faits marquants

Avec pour objectif de concilier performance économique et performance environnementale, Bouygues Construction a lancé en 2022 un plan stratégique à horizon 5 ans, qui s'articule autour de 3 axes majeures et d'une dimension RSE intégrée :

- assurer une dynamique vertueuse de croissance rentable et durable ;
- se différencier pour accroître son attractivité et sa compétitivité ;
- moderniser ses process et internationaliser les organisations.

La première phase de ce plan s'est notamment traduite par :

- une croissance soutenue du chiffre d'affaires, une amélioration de la rentabilité et une trésorerie à un niveau record à fin 2024 ;

- l'identification des leviers permettant d'atteindre les objectifs de décarbonation validés par le SBTi ;
- une structuration accrue de l'activité Grands Projets et le lancement d'une filière Grands Projets ; et
- la création et le développement de *Business Lines* dédiées et adaptées aux besoins spécifiques de ses clients et la mise en œuvre d'un programme d'identification et de gestion des Comptes Clés (clients, partenaires techniques et financiers).

La deuxième phase du plan prévoit de :

- continuer à donner la priorité absolue à la santé et la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires, et ce, dans l'ensemble des projets menés ;
- poursuivre la structuration de l'activité Grands Projets, en renforçant la gestion des risques, à travers notamment la mise en place d'outils dédiés ;
- renforcer la dynamique de croissance rentable sur les marchés clés ;
- concrétiser les ambitions de croissance externe ;
- s'appuyer sur les *Business Lines* et les Comptes Clés pour stimuler la croissance organique ;
- continuer à mettre l'innovation au cœur de la stratégie *business*.

Stratégie et initiatives RSE

Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre validés par le SBTi, Bouygues Construction poursuit ses efforts pour réduire son impact environnemental en activant dans toutes ses activités des leviers de décarbonation (béton bas carbone, aciers recyclés, électrification de la flotte).

- En janvier 2025, Bouygues Construction et Ecocem ont annoncé un partenariat global pour déployer ACT, une technologie de ciment bas carbone, afin de réduire l'empreinte carbone des projets de construction. Ce partenariat repose sur des tests en laboratoire, des essais à grande échelle et la réalisation d'une maquette grandeur nature. L'objectif est de promouvoir l'utilisation d'ACT dans les projets de Bouygues Construction.
- Par ailleurs, Bouygues Construction accélère dans le déploiement de Cynéo, sa filiale dédiée au réemploi des matériaux de construction, qui a inauguré un nouveau centre à Nantes en début d'année, visant à structurer et développer le premier réseau national consacré aux acteurs de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.
- En juin 2025, Bouygues Construction et WOODOO ont signé un partenariat stratégique pour industrialiser STACK™¹, un nouveau système constructif qui transforme du bois à croissance rapide et de moindre qualité en un matériau de construction bas carbone. Ce partenariat porte sur l'ensemble du processus industriel et inclut des phases d'études, de tests et de construction, avec un objectif de mise en œuvre à terme de 10 000 m³ de STACK™ sur ses projets.
- En juin 2025 toujours, la fondation flottante en béton OO-STAR de Bouygues Travaux Publics a obtenu la certification de conception de base (Basic Design Certificate) de DNV, un des principaux organismes internationaux de certification dans le secteur de l'énergie éolienne offshore, secteur stratégique dans la production d'énergie décarbonée. Cette certification, remise lors du salon Wind Europe à Copenhague, valide la robustesse et la fiabilité technique de la structure, conçue pour des turbines de plus de 15 MW et adaptée aux conditions difficiles de la mer du Nord.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes de Bouygues Construction s'établit à 17,2 milliards d'euros fin juin 2025, en hausse de 1,3 milliard d'euros environ, soit +8% sur un an (+7% à change constant et hors principales cessions et acquisitions). Il est soutenu principalement par les pôles Travaux Publics et Bâtiment France, dont les carnets augmentent respectivement de 15% et 5% sur un an, tandis que le carnet du Bâtiment International est en léger recul de 1% sur un an. A fin juin 2025, la part du carnet de commandes à exécuter sur les 18 prochains mois est en augmentation d'environ 200 millions d'euros par rapport à fin juin 2024.

¹ STACK™ est un matériau de construction bas carbone fabriqué à partir de bois à croissance rapide et de moindre qualité

(millions d'euros)	À fin juin 2025	À fin juin 2024	Variation
France	5 658	5 649	0% ^a
International	11 555	10 300	+12% ^b
Total	17 213	15 949	+8% ^c

(a) stable à change constant et hors principales acquisitions et cessions

(b) +11% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

(c) +7% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

Prise de commandes

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
France	1 861	2 293	-19%
International	2 262	3 248	-30%
Total	4 123	5 541	-26%

Sur le premier semestre 2025, Bouygues Construction a enregistré une prise de commandes de 4,1 milliards d'euros. Une large part de la prise de commandes provient des activités de fonds de commerce (contrats inférieurs à 100 millions d'euros) qui représentent 77% de la prise de commandes totale de la période. Par ailleurs, Bouygues Construction a signé, au cours du semestre, quelques contrats de plus de 100 millions d'euros.

En France, la prise de commandes au premier semestre 2025 intègre notamment la signature :

- de la construction du Pôle Femme Mère Enfant du Centre Hospitalier Universitaire de Rennes pour environ 100 millions d'euros (janvier) ;
- d'un data center en région parisienne pour environ 110 millions d'euros (février).

A l'international, la prise de commandes intègre un volume important de grandes affaires, avec la signature :

- du campus de Cardiff et Vale au Royaume-Uni pour environ 140 millions d'euros (mars) ;
- des travaux pour la modernisation des aéroports de Chypre pour environ 120 millions d'euros (mars) ;
- du bâtiment C de Quais Vernets en Suisse pour environ 140 millions d'euros (avril) ;
- du lot A1 du quartier Nidfeld à Kriens en Suisse pour environ 130 millions d'euros (juin).

2.3.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	5 205	4 945	+5% ^a
<i>Dont France</i>	2 003	1 930	+4%
<i>Dont international</i>	3 202	3 015	+6%
Résultat opérationnel courant des activités	150	134	+16
<i>Marge des activités</i>	2,9%	2,7%	+0,2 pt
Résultat opérationnel courant	149	134	+15
Résultat opérationnel	146	131	+15
Résultat net part du Groupe	122	109	+13

(a) +5% à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires de Bouygues Construction augmente de 5% sur un an, grâce à ses trois pôles, à savoir le Bâtiment International (+10% sur un an), le Bâtiment France (+5% sur un an) et les Travaux Publics (+4% sur un an).

Le résultat opérationnel courant des activités s'établit à 150 millions au 30 juin 2025, en hausse de +16 M€ sur un an. La marge de ROCA ressort ainsi à 2,9%, en progression de +0,2 point sur un an.

Le résultat opérationnel intègre des charges non-courantes à hauteur de 3 millions d'euros.

2.3.3. Perspectives

Bouygues Construction dispose de nombreux atouts et bénéficie notamment :

- d'une activité acquise pour le reste de l'exercice 2025 de 4,9 milliards d'euros au 30 juin 2025 et d'un carnet à moyen terme (à compter du 1^{er} janvier 2026) de 12,3 milliards d'euros ;
- d'une structure financière solide, forte d'un excédent financier net de 3,5 milliards d'euros au 30 juin 2025.

2.4. Bouygues Immobilier

2.4.1. Activité et faits marquants

La première partie de l'année 2025 se caractérise par un environnement de marché toujours difficile, marqué par un marché immobilier résidentiel en baisse et un marché immobilier tertiaire atone qui reste marqué par des dynamiques contrastées entre les différents segments.

Le marché immobilier en France

Depuis plusieurs années, le marché du logement neuf souffre d'une offre structurellement insuffisante, créant un déséquilibre persistant entre l'offre et la demande. Depuis 2022, la remontée rapide des taux d'intérêt a fragilisé la demande en réduisant la solvabilité des ménages. En 2024, leur décreue a redonné du pouvoir d'achat à de nombreux acheteurs, notamment aux primo-accédants, et a entraîné un léger rebond de la demande. Cependant, la fin du dispositif Pinel à la fin de 2024 se traduit, en 2025, par un recul marqué des investissements locatifs privés, partiellement compensé par le regain d'activité des primo-accédants.

Dans ce contexte, le marché du logement neuf en France a enregistré, au premier trimestre 2025, 20 009 réservations (blocs + unités), en baisse de 5% par rapport au premier trimestre 2024 qui constituait déjà une référence basse (source : ECLN¹). Le nombre de permis de construire accordés a chuté de 8% sur un an (source : Sit@del²), et le nombre de logements mis en vente se redresse (+3% sur un an)¹. Enfin, le prix moyen des appartements repart à la hausse (+2% sur un an)¹.

En Tertiaire, le marché locatif francilien ainsi que celui de l'investissement, affichent des performances contrastées au premier semestre 2025 :

- 768 300 mètres carrés placés, soit -12% par rapport au premier semestre 2024, et un marché qui se situe 25% en-dessous de la moyenne décennale ;
- 3,7 milliards d'euros investis au premier semestre 2025, soit une hausse de 85% par rapport au premier semestre 2024, un volume toutefois bien en-dessous de la moyenne décennale (-43%).

Activité commerciale

Le premier semestre 2025 a été marqué par la livraison d'opérations de logements, parmi lesquelles :

- La livraison de la **Galerie Peretti** à Neuilly-sur-Seine : ce projet de réhabilitation d'un ancien garage en un ensemble de 56 logements (39 en accession et 17 sociaux) se distingue par sa démarche environnementale forte avec 190 m² de surfaces renaturées.
- La livraison de la première tranche du projet de reconversion de la **friche des anciennes Imprimeries Strasbourgeoises (ISTRA)** à Schiltigheim, fermée depuis 2010 : dénommée « Les Allées Gutenberg », la résidence comprend 116 logements privés (accession et locatif) et 117 logements destinés à un usage locatif pour le bailleur Alsace Habitat. Développé au total sur 3,5 hectares, le projet comprend 39 000 m² de surface de plancher, et un parc central d'une surface de 1 hectare.

¹ source : ECLN, enquête sur la commercialisation de logements neufs réalisée par le service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique, données du premier trimestre 2025

² données du premier trimestre 2025 publiées par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) d'après les formulaires de permis de construire traités par les centres instructeurs

- La livraison de **Sensorium** à La Madeleine : ce projet de régénération urbaine développée par Bouygues Immobilier et SOGEPROM - Projectim, en lieu et place d'un ancien parking et d'un skate-park, comprend 135 logements, des commerces et des services dont une crèche. Sensorium intègre également 18 393 m² de bureaux à haute performance environnementale. Cette opération témoigne d'une ambition environnementale forte qui privilégie le développement de la biodiversité grâce à de larges espaces végétalisés avec notamment plus de 300 arbres plantés, le recours au béton bas carbone, la mise à disposition d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques et pompes à chaleur) ou encore la récupération des eaux pluviales pour les sanitaires et l'arrosage des espaces verts.

Plusieurs opérations ont par ailleurs été remportées et lancées, sur cette même période :

- **“Signature Levallois”** à Levallois-Perret, en co-promotion avec Sogelym Dixence. La résidence propose 68 appartements hauts-de-gamme, et comprendra un jardin central paysager de 900m², dont 320m² de pleine terre. L'opération vise le label BiodiverCity et la certification NF HQE Excellent.
- **L'Hôtel de Saint-Pons** à Aix-en-Provence : Nouveau Siècle, filiale de Bouygues Immobilier dédiée à la réhabilitation du patrimoine, réhabilitera cette demeure provençale du XVIII^{ème} siècle, située sur un terrain de 1,7 hectare, dont 1,4 hectare d'espaces extérieurs, en un ensemble de 24 logements d'exception.

En immobilier d'entreprise, Bouygues Immobilier a livré :

- Le siège régional de **RTE Méditerranée**, premier bâtiment tertiaire de 13 100 m², de l'écoquartier des Fabriques à Marseille, avec Linkcity. Cette livraison marque la concrétisation du premier bâtiment de bureaux des Fabriques, écoquartier réalisé par UrbanEra et Linkcity. Développé sur 14 hectares, il offrira, à terme, aux collaborateurs de RTE tous les services utiles à leur quotidien : transports en commun, commerces de proximité, restaurants, équipements de santé, équipements de sport et loisirs, services, ou encore des espaces publics piétons.
- **Kalifornia** à Malakoff, un immeuble de bureaux de 23 500 m², comprenant 4 500 m² d'espaces extérieurs (jardin partagé et terrasses végétalisées). L'utilisation de matériaux géo-sourcés tels que la terre cuite, ainsi que des matériaux issus de l'économie circulaire (peintures, moquette, terre végétale...) a été privilégiée pour la réalisation du bâtiment.
- **INKOO** à Bordeaux, un immeuble de bureaux nouvelle génération situé sur les quais de la Garonne, au cœur du nouveau quartier de Quai Neuf. Ce bâtiment de 6 800 m² se déploie sur 7 étages, et comprend : 360 m² de terrasses végétalisées, un jardin en cœur d'îlot, 140 m² de locaux vélos et 90 places de stationnement. Cette réalisation vise plusieurs certifications exigeantes telles que BBCA, HQE, BREEAM Very Good, WiredScore Ready et BiodiverCity.
- La résidence hôtelière haut de gamme **“Eglise”** dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, qui compte 106 chambres. Dès sa conception, l'ambition a été d'intégrer des solutions bas-carbone et de privilégier les démarches de réemploi : 150 m² de briques et 54 sanitaires ont ainsi été récupérés et intégrés, permettant l'évitement de l'émission de 24 tonnes équivalent CO₂. Des panneaux photovoltaïques et des surfaces végétalisées (toitures, terrasses, pleine terre) ont également été intégrés pour limiter l'impact environnemental global. Le projet est labellisé BBCA et BiodiverCity, témoignant de son exemplarité.

Stratégie et initiatives RSE

Bouygues Immobilier agit au quotidien pour atténuer son empreinte carbone et pour adapter les villes au dérèglement climatique, en proposant des lieux de vie moins carbonés (utilisation de matériaux à plus faible empreinte carbone, en trouvant des alternatives aux modes de chauffages traditionnels) et en favorisant le retour de la nature et de la biodiversité en ville (avec notamment l'intégration d'un jardin signature, élaboré avec des écologues et paysagistes, sur l'ensemble de ses projets, lorsque le site le permet).

- En février, Bouygues Immobilier a étendu son partenariat avec **Hoffmann Green Cement Technologies** pour l'utilisation de béton à base de ciments innovants, décarbonés et sans clinker sur ses opérations. Signé en mai 2022, le contrat initial entre Hoffmann Green Cement Technologies et Bouygues Immobilier est désormais prolongé jusqu'au 31 décembre 2027.

- Bouygues Immobilier a rejoint le collectif “Nos villes à 50°C”, le 10 avril, afin de participer à accélérer et faciliter la prescription, la conception et la mise en œuvre de solutions d’adaptation aux vagues de chaleur au niveau des quartiers et des bâtiments. L’ambition du collectif est d’adapter, d’ici 2030, 10 % des logements en France et 30 millions de m² dans le tertiaire.

Réservations

(millions d’euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Logement	664	679	-2%
Tertiaire	35	3	n.s
Total	699	682	+2%

Nota bene : Les réservations en Logement comprennent les terrains à bâtir et les réservations des co-promotions ; elles sont présentées nettes des désistements. En Tertiaire, les réservations sont fermes et non annulables (ventes notariées)

Les réservations en Logement sont en légère baisse de 2% par rapport au 30 juin 2024. En France, dans le logement, les réservations sont en légère progression (+2% sur un an), avec une hausse des réservations en Bloc et une stabilité des réservations à l’Unité.

Dans le Tertiaire, l’activité commerciale reste à un niveau très faible.

Carnet de commandes

(millions d’euros)	À fin juin 2025	À fin juin 2024	Variation
Logement	794	974	-18%
Tertiaire	0	36	n.s.
Total	794	1 010	-21%

A fin juin 2025, Bouygues Immobilier affiche un carnet de commandes de 794 millions d’euros¹, en repli de 21% par rapport au premier semestre 2024. La croissance des réservations en Logement en France au premier semestre 2025 devrait permettre de reconstituer progressivement le carnet de commande dans les prochains mois.

2.4.2. Chiffres clés

(millions d’euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d’affaires	648	614	+6% ^a
<i>Dont Logement</i>	611	606	+1%
<i>Dont Tertiaire</i>	37	8	n.s.
Chiffre d’affaires, y.c quote-part des co-promotions	686	691	-1%
Résultat opérationnel courant des activités	(8)	(36)	+28
<i>Marge des activités</i>	-1,2%	-5,9%	+4,7 pts
ROCA, y.c quote-part des co-promotions	(8)	(22)	+14
Résultat opérationnel courant	(8)	(36)	+28
Résultat opérationnel	(8)	(59)	+51
Résultat net part du Groupe	(22)	(53)	+31

(a) Hors quote-part des co-promotions, +5% à périmètre et change constants

Le chiffre d’affaires de Bouygues Immobilier progresse de 6% par rapport au premier semestre 2024, avec un chiffre d’affaires Logement en hausse de 5% sur un an en France (+1% sur un an y compris l’International), et un chiffre d’affaires Tertiaire ponctuellement à 37 millions d’euros sur le semestre, en raison de la livraison d’une opération au cours du 2^{ème} trimestre pour 36 millions d’euros.

¹ Inclut le carnet de commande de la Pologne pour 57 millions d’euros, dont la cession est intervenue le 10 juillet 2025.

Le ROCA de Bouygues Immobilier s'établit à -8 millions d'euros, contre -36 millions d'euros au premier semestre 2024. Le ROCA de Bouygues Immobilier est impacté par un effet de saisonnalité, son activité au 1^{er} semestre étant généralement inférieure à celle de son 2nd semestre.

La moindre perte constatée par rapport au premier semestre 2024 est en lien avec les économies de coûts qui résultent des actions mises en œuvres en 2024, et une légère amélioration du bilan des opérations en 2025.

2.4.3. Perspectives

Bouygues Immobilier reste confronté à un environnement de marché difficile, offrant peu de visibilité sur le calendrier de reprise. L'évolution de la situation dépendra de nombreux facteurs, notamment les variations des taux d'intérêt, les contraintes structurelles qui pèsent sur le secteur et son attractivité pour les investisseurs.

Le marché du logement reste à long terme caractérisé par des fondamentaux solides et des besoins durables qui n'ont fait que se renforcer face au déficit de production constaté depuis 2022. À court terme, si la récente baisse des taux d'intérêt est positive pour le secteur, de nombreuses incertitudes politiques ou économiques subsistent et pourraient encore fragiliser la demande.

2.5. Equans

2.5.1. Activité et faits marquants

Stratégie et initiatives RSE

Equans poursuit le déploiement de sa stratégie RSE dont deux principaux piliers sont :

- **Le Plan « Our Planet »**, qui porte sur la maîtrise des impacts environnementaux et la préservation des ressources, et
- **Le Plan « Our Teams »** dont l'objectif est de favoriser le développement et l'épanouissement des talents en renforçant l'inclusion, l'égalité des chances et la qualité de vie au travail.

Le plan « Our Planet » poursuit trois principaux objectifs :

- Réduire l'empreinte carbone des activités d'Equans et de sa chaîne de valeur
- Encourager l'économie circulaire pour préserver les ressources naturelles
- Favoriser l'action locale pour protéger la biodiversité et améliorer l'adaptation au changement climatique

Pour rappel, les engagements climat d'Equans ont été validés par le SBTi (*Science Based Targets initiative*) fin 2024.

Réduire l'empreinte carbone des activités d'Equans et de sa chaîne de valeur

L'électrification de la flotte de véhicules se poursuit grâce aux politiques d'achat de véhicules de fonction électriques mises en œuvre en France, Belgique, Royaume-Uni et Pays-Bas, avec l'ambition d'atteindre 80% de véhicules électrifiés d'ici 2030.

Au cours des 6 premiers mois de l'année, les divisions opérationnelles en Europe ont établi leurs feuilles de route individuelles de décarbonation des scope 1 et 2.

Le développement des solutions pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et infrastructures industrielles se poursuit avec le lancement de l'organisation Carbon Shift en Belgique en février 2025. Comme pour celles déjà établies en France, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Canada, cette entité vise à rassembler en une offre intégrée les expertises permettant de répondre aux besoins d'accompagnement des clients, du conseil à la mise en œuvre de leur stratégie de décarbonation.

Equans a également publié en avril 2025 les résultats du premier sondage Opinion Way pour Equans sur la décarbonation de l'industrie dans cinq pays européens (France, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne et Pays-Bas). Mené auprès de décideurs de PME et ETI industrielles, ce sondage révèle que pour 90 % des industriels européens, la décarbonation est une nécessité pour réagir face à l'urgence climatique et que 94% d'entre eux estiment qu'elle est compatible avec leur activité.

Enfin, en juin 2025, Equans a également rejoint l'initiative *Corporate Climate Contribution Index*, visant à établir un indice reflétant la contribution globale des entreprises à l'objectif global Net Zero.

Encourager l'économie circulaire pour préserver les ressources naturelles de la planète

Equans a rejoint l'initiative « Coalition Industrie Circulaire » lancée en Janvier 2025 par Circul'R et CEA. Cette initiative, rassemblant de grands acteurs industriels, a pour objectif d'identifier les stratégies d'anticipation des risques liés aux ressources et de priorisation des solutions circulaires stratégiques.

Favoriser l'action locale pour protéger la biodiversité et améliorer l'adaptation au changement climatique

La campagne interne "Our Planet in action" a permis de déployer de nombreuses actions de sensibilisation auprès des collaborateurs dans le monde entier en mai 2025, notamment des campagnes de nettoyage de milieux naturels, des ateliers de sensibilisation au recyclage, des opérations de collecte de déchets, des fresques du climat et de la biodiversité, des webinaires sur les enjeux RSE ou encore des partenariats avec des associations environnementales.

Le Plan « Our Teams »

Au cours du premier semestre 2025, les équipes ont continué à porter le plan stratégique RH qui repose sur 3 piliers : attirer, développer et prendre soin.

Plusieurs actions structurantes ont été engagées pour améliorer l'attractivité d'Equans :

- renforcement de la marque et de la notoriété employeur, grâce notamment aux 1 100 « Equans Ambassadors »,
- réduction du délai moyen de recrutement dans la plupart des pays pour être en-dessous des 21 jours, et
- maintien d'un haut niveau d'engagement auprès des jeunes générations en conservant une forte proportion d'alternants au sein de nos équipes, et notamment en France où ils représentent 8% des effectifs à fin juin 2025.

Le développement des compétences a également connu une impulsion décisive. Le lancement du programme « Equans Leadership » marque notre volonté de préparer dès aujourd'hui les leaders de demain. Parallèlement, nous avons créé l'Académie du Digital pour aider nos 9 000 experts à travailler à la création de solutions numériques pour améliorer la performance de nos clients et dans le même esprit, lancé en Europe celle des Data Centers pour accompagner la croissance de nos projets. Par ailleurs, Equans continue de déployer l'ordre des Compagnons des Energies lancé en France en 2023, et qui est également désormais présent en Belgique et en Suisse. L'ordre réunit à fin juin 2025 430 compagnons.

Enfin, le premier semestre 2025 a vu une légère progression de la part de femmes dans l'encadrement à 19,6% fin juin 2025, soit une progression de 0,6 point sur un an, et une attention renforcée sur la santé des collaborateurs et à la qualité de vie au travail. Par ailleurs, La Fondation Equans, créée en octobre 2024 pour lutter contre la précarité énergétique et soutenir la formation aux métiers de l'énergie, accompagne désormais cinq associations d'un point de vue financier, humain et technique, de la revitalisation des espaces sociaux et l'amélioration des conditions de vie (Habitat & Urbanisme, Emmaüs Le Havre Cauville, et Toulouse Ouverture) à l'autonomisation des individus par l'éducation et le développement des compétences (C'Possible, et Acséa Formation).

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2025	À fin juin 2024	Variation
France	8 638	8 802	-2%
International	17 202	17 691	-3%
Total	25 840	26 493	-2%^a

(a) -3% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

Le carnet de commandes d'Equans s'établit à 25,8 milliards d'euros à fin juin 2025, en repli de 2% sur un an¹. Au premier semestre 2025, Equans a enregistré une prise de commandes de 9,4 milliards d'euros. Equans bénéficie d'un pipeline de projets important, mais a noté sur la période quelques décalages dans le lancement de projets de *datacenters*, et un ralentissement temporaire du marché des *gigafactories*.

La marge sous-jacente de la prise de commandes continue de s'améliorer graduellement.

2.5.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	9 231	9 351	-1%
<i>Dont France</i>	<i>3 112</i>	<i>3 159</i>	<i>-1%</i>
<i>Dont international</i>	<i>6 119</i>	<i>6 192</i>	<i>-1%</i>
Résultat opérationnel courant des activités	364	300	+64
<i>Marge des activités</i>	<i>+3,9%</i>	<i>+3,2%</i>	<i>+0,7 pt</i>
Résultat opérationnel courant	364	300	+64
Résultat opérationnel	331	254	+77
Résultat net part du Groupe	234	194	+40

Equans a réalisé, au premier semestre 2025, un chiffre d'affaires de 9,2 milliards d'euros, en légère baisse de 1% sur un an. Il reflète des tendances de marché moyen et long terme globalement favorables, et un attentisme persistant à court terme dans certains secteurs industriels et dans le Tertiaire, ainsi que la poursuite de la stratégie de sélectivité des affaires.

Le ROCA d'Equans atteint 364 millions d'euros au premier semestre 2025, en forte hausse de 64 millions d'euros sur un an. La marge des activités s'établit à 3,9%, en hausse de 0,7 point sur un an, soulignant notamment la poursuite de la bonne exécution du plan Perform.

Le résultat opérationnel intègre 33 millions d'euros de charges non courantes, en lien principalement avec le « *management incentive plan* », un dispositif exceptionnel d'incitation à la performance, qui vise à assurer l'engagement de managers sélectionnés au sein d'Equans avec les objectifs financiers que Bouygues a fixés pour Equans jusqu'en 2027.

¹ -3% à change constant et hors principales cessions et acquisitions

2.5.3. Perspectives

Equans poursuit le déploiement de son plan stratégique. Equans ajuste ses perspectives pour 2025 et vise :

- Un chiffre d'affaires proche de 2024, à taux de change constants (Précédemment, Equans visait la poursuite de la croissance organique du chiffre d'affaires à un rythme moins élevé qu'en 2024),
- Une marge des activités proche de 4,2% (Précédemment, Equans visait une marge des activités proche de 4%, possiblement légèrement supérieure),
- Un taux de conversion de 80% à 100% du ROCA en cash-flow¹ avant Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Pour rappel, Equans a pour objectif de rejoindre progressivement la croissance organique des comparables du secteur, et d'atteindre, en 2027, une marge des activités de 5%.

2.6. Bouygues Telecom

2.6.1. Activité et faits marquants

Au cours du premier semestre 2025, Bouygues Telecom a continué de déployer sa stratégie de croissance, marquée par de nombreuses innovations pour les particuliers et les entreprises, des partenariats stratégiques, ainsi que des acquisitions clés :

- Le 16 janvier, lancement de la première box fibre Wi-Fi 7 tri-bandes certifiée par la Wi-Fi Alliance en France, offrant la performance et les débits les plus puissants du marché² ;
- Le 6 février, Bouygues Telecom Entreprises lance deux nouvelles marques commerciales : Bouygues Telecom Pro, dédiée aux professionnels, TPE et PME, et Bouygues Telecom Business, s'adressant aux ETI, grandes entreprises et administrations et entreprises publiques ;
- Le 11 février, signature d'un partenariat exclusif avec Perplexity, afin d'offrir à tous les clients un accès gratuit au moteur de recherche IA Perplexity PRO ;
- Le 2 avril, acquisition de SecInfra, spécialiste du domaine de la cybersécurité et de la sécurisation des infrastructures IT, avec une expertise approfondie des technologies Palo Alto³ ;
- Le 28 avril, enrichissement de l'offre B&YOU Pure Fibre avec la nouvelle Bbox Wi-Fi 7, une proposition unique sur le marché ;
- Le 13 mai, lancement de l'offre InternationalSIM, permettant aux voyageurs du monde entier d'acquérir un forfait prépayé basé sur la technologie eSIM valable dans plus de 200 destinations⁴ ;
- Le 11 juin, Bouygues Telecom Business lance un service d'accueil téléphonique intelligent destiné aux entreprises et institutions publiques, offrant des réponses automatisées en plus de 130 langues et capable de rediriger les appels vers les services concernés⁵.

Ces dernières années, Bouygues Telecom a intensifié ses efforts d'innovation et d'investissement dans ses réseaux Fixe et Mobile afin de proposer une connectivité plus performante et fiable et une meilleure qualité de service aux clients. Début 2025, il est ainsi le 1^{er} opérateur à cesser la commercialisation de l'ADSL et du Wi-Fi 5 en France au profit de nouvelles technologies, et le 1^{er} opérateur à publier quotidiennement des indicateurs de performance sur l'assistance technique en Europe⁶.

¹ Cash-flow libre avant coût de la dette nette, charges d'intérêt sur les obligations de location et impôts décaissés

² Débit maximum théorique descendant et montant jusqu'à 8Gb/s avec l'option Débit+, gratuite sur demande, sous réserve d'éligibilité et d'équipement compatible (carte 10G) branché en filaire

³ Palo Alto : l'un des leaders mondiaux en cybersécurité

⁴ Offre en partenariat avec CG Communications

⁵ En partenariat avec Volubile, spécialiste de l'IA conversationnelle

⁶ Taux d'appels répondus en moins de 1 et 2 minutes et taux du 1^{er} créneau technicien SAV proposé sous 1 et 2 jours ouvrés

Fruit de ses efforts constants, l'opérateur confirme sa position de leader sur le Fixe, en remportant la 1^{ère} place sur la performance du Wi-Fi pour la 4^{ème} année consécutive, et la 1^{ère} place sur l'internet Fixe pour la 2^{ème} année consécutive selon nPerf¹. Témoinant de la qualité des services, Bouygues Telecom s'est également distingué en étant l'opérateur générant le moins de signalements de la part de ses clients Fixe auprès du régulateur pour la 5^{ème} année consécutive².

Dans le Mobile, Bouygues Telecom est classé comme le meilleur réseau en zones denses sur le total des indicateurs mesurés dans la dernière enquête de qualité de service de l'Arcep³.

Stratégie et initiatives RSE

Dans le cadre de sa démarche RSE et avec l'ambition d'agir ensemble pour un numérique plus responsable, positif et inspirant, Bouygues Telecom a dévoilé sa nouvelle feuille de route RSE début 2025, basée sur trois piliers fondamentaux :

- **Une entreprise du numérique responsable et engagée**, qui cultive le bien-être des collaborateurs et garantit le respect de valeurs fortes sur l'éthique et les achats responsables.
- **Un numérique sûr et inspirant**, pour accompagner les Français dans une expérience positive du numérique, notamment sur les sujets de parentalité et d'accessibilité numérique.
- **Un numérique qui soutient la transition écologique**, pour accélérer la décarbonation des activités et assurer sa résilience, optimiser son utilisation des ressources et préserver la biodiversité.

En ligne avec cette nouvelle feuille de route, Bouygues Telecom a mis en œuvre plusieurs actions concrètes au cours du premier semestre 2025 :

- Le 24 mars, signature d'un partenariat avec La Voix de l'Enfant et WWF France pour sensibiliser les Français aux enjeux environnementaux et sociétaux du numérique à travers une série d'actions pédagogiques.
- Le 17 juin, signature d'un contrat de Power Purchase Agreement (PPA) avec SUEZ, pour la fourniture de 53 GWh/an d'électricité renouvelable produite à partir de déchets ménagers pour une durée de 15 ans.
- Le 19 juin, Bouygues Telecom est le premier opérateur en France à proposer Kids Watch, une montre connectée avec un forfait sans accès à internet, une alternative responsable au smartphone qui répond aux inquiétudes sur l'équipement numérique des plus jeunes.
- Le 25 juin, preuve de l'engagement de l'opérateur envers l'écoconception de ses produits, la nouvelle Bbox WiFi 7 obtient la certification TÜV Rheinland 2025 Green Product.

Résultats Commerciaux

(en milliers)	À fin juin 2025	À fin déc. 2024	Variation
Parc Clients Mobile hors MtoM	18 501	18 433	+68
Parc Forfait Mobile hors MtoM	18 381	18 276	+105
Parc total Mobile	27 097	26 810	+287
Parc FTTH	4 426	4 182	+244
Parc total Fixe	5 269	5 165	+105

La performance commerciale dans le Fixe de Bouygues Telecom reste solide, dans un marché un peu plus concurrentiel. Il profite de la poursuite de la bonne dynamique constatée sur les offres B.iG et B&YOU Pure Fibre lancées en fin d'année 2024, qui se traduit notamment par une amélioration de la satisfaction client et du churn. A fin juin 2025, le parc de clients FTTH atteint 4,4 millions d'abonnés, l'opérateur ayant attiré 244 000 nouveaux clients sur le premier semestre 2025, dont 95 000 sur le deuxième trimestre. Le parc Fixe comprend au total 5,3 millions de clients, soit 105 000 nouveaux clients au premier semestre 2025 dont 36 000 sur le deuxième trimestre. La part des clients Fixe bénéficiant d'une ligne FTTH continue d'augmenter et atteint 84%, contre 77% un an auparavant. Bouygues Telecom continue d'étendre sa présence géographique sur l'ensemble du territoire national,

¹ Baromètres Wi-Fi des connexions internet et des connexions internet Fixe en France métropolitaine 2024, nPerf, janvier 2025

² Edition 2025 du Bilan annuel de la plateforme « J'alerte l'Arcep »

³ Bouygues Telecom comptabilise un nombre cumulé de 29 « 1ère » et de 15 « 2ème » places sur 47 indicateurs mesurés en zones denses. Enquête de qualité des services mobiles en métropole 2024, Arcep, juin 2025

et a déjà commercialisé 39,6 millions de prises FTTH. Au deuxième trimestre, l'ABPU Fixe est stable sur un an, à 33,0 € par client par mois.

Bouygues Telecom affiche une bonne performance commerciale dans le Mobile, dans un marché mature et très concurrentiel. Les effets positifs de sa nouvelle stratégie initiée avec B.iG se confirment sur la satisfaction client, le churn et le nombre de clients convergents. Le parc forfait Mobile hors MtoM compte 18,4 millions de clients, avec 105 000 nouveaux clients au premier semestre 2025 dont 43 000 sur le deuxième trimestre.

Au deuxième trimestre, l'ABPU Mobile incluant La Poste Telecom s'établit à 17,3€ par client par mois, dans un contexte de marché toujours concurrentiel sur le bas de marché, avec des prix bas à l'acquisition de nouveaux clients.

2.6.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	3 910	3 785	+3% ^a
<i>Dont chiffre d'affaires Services</i>	3 202	3 066	+4%
<i>Dont chiffre d'affaires facturé aux clients</i>	3 223	3 063	+5%
<i>Dont chiffre d'affaires Autres</i>	708	719	-2%
EBITDA après Loyer	956	959	-3
<i>EBITDA après Loyer/Chiffre d'affaires Services</i>	29,9%	31,3%	-1,4 pt
Résultat opérationnel courant des activités	306	356	-50
Résultat opérationnel courant	288	344	-56
Résultat opérationnel	291 ^b	331 ^b	-40
Résultat net part du Groupe	72	163	-91
Investissement d'exploitation bruts - hors fréquences	(706) ^c	(778)	+72
Cessions	39	4	+35

(a) -1% à périmètre et change constants

(b) Dont -13 M€ de résultat non-courant au S1 2024 et 3 M€ de résultat non-courant au S1 2025

(c) Investissements d'exploitation bruts y compris fréquences -706 M€

Le chiffre d'affaires facturé aux clients ressort à 3,2 milliards d'euros, en hausse de 5% par rapport au premier semestre 2024, portée par La Poste Telecom. Il est globalement stable hors La Poste Télécom, la contribution positive du Fixe étant compensée par la baisse du Mobile. Au total, le chiffre d'affaires de l'opérateur est en hausse de 3% sur un an, notamment en raison de la baisse du chiffre d'affaires Autres (-2% sur un an), composé principalement du chiffre d'affaires Terminaux, Accessoires et Travaux.

L'EBITDA après Loyer atteint 956 millions d'euros au premier semestre 2025, stable sur un an, et inclut, comme attendu, une contribution limitée de La Poste Telecom. Il traduit la croissance du chiffre d'affaires facturé aux clients et la poursuite des efforts de maîtrise des coûts, ainsi que l'augmentation des coûts de l'énergie (Bouygues Telecom ne bénéficiant plus, depuis fin 2024, des couvertures très favorables sur les prix de l'énergie) et la hausse de la taxe IFER enregistrée au premier trimestre. La marge d'EBITDA après Loyer s'établit à 29,9%, en repli de 1,4 point sur un an.

Le ROCA de Bouygues Telecom s'élève à 306 millions d'euros, en baisse de 50 millions d'euros sur un an. Cette diminution s'explique par l'augmentation des dotations aux amortissements en lien avec la trajectoire d'investissements d'exploitation bruts. Le résultat opérationnel courant est de 288 millions d'euros, et inclut 18 millions d'euros d'amortissement de PPA. Le résultat opérationnel s'établit à 291 millions d'euros, et comprend un résultat non courant de +3 millions d'euros.

Les investissements d'exploitation bruts hors fréquences s'élèvent à 706 millions d'euros à fin juin 2025 (contre 778 millions d'euros au premier semestre 2024).

2.6.3. Perspectives 2025

Bouygues Telecom ajuste sa perspective de chiffre d'affaires facturé aux clients pour 2025 :

- Le chiffre d'affaires facturé aux clients, incluant La Poste Telecom¹, sera en hausse par rapport à 2024.
- Le chiffre d'affaires facturé aux clients (à périmètre constant, hors La Poste Telecom) est attendu proche de 2024. Il sera, soit légèrement supérieur soit légèrement inférieur, son évolution dépendant de la durée et de l'intensité de la pression concurrentielle observée actuellement (précédemment, Bouygues Telecom visait un chiffre d'affaires facturé aux clients en légère hausse par rapport à 2024, à périmètre constant, hors La Poste Telecom, auquel s'ajoute la contribution de La Poste Telecom).

Bouygues Telecom confirme viser pour 2025 :

- Un EBITDA après loyer proche de 2024. Bouygues Telecom ne bénéficiera plus en 2025 des couvertures très favorables sur les prix de l'énergie prises en 2020 et 2021. La contribution de La Poste Telecom à l'EBITDA après Loyer sera limitée en 2025, avec un effet plein attendu à partir de 2028 ;
- Des investissements d'exploitation bruts d'environ 1,5 milliard d'euros (hors fréquences), incluant les investissements liés à la préparation de la migration des clients Mobile de La Poste Telecom.

2.7. TF1

2.7.1. Activité et faits marquants

- Le 6 janvier, TF1 a fêté son 50ème anniversaire. Alors qu'au fil des années, de multiples offres de programmes et d'information se sont déployées, TF1 a réussi à renforcer son ancrage et son rôle au sein de la société française. Ainsi, 81% des Français déclarent que TF1 les accompagne au quotidien, et 80% considèrent que TF1 est incontournable. Ces chiffres témoignent de la relation de confiance et de proximité que TF1 a su établir et maintenir avec toutes les générations.
- Le 8 janvier, TF1+ a célébré son premier anniversaire. En 2024, TF1+ a su s'imposer comme un acteur incontournable du *streaming* avec près de 9 Français sur 10 (soit 54 millions de *streamers*) ayant déjà utilisé la plateforme. La plateforme propose un catalogue de 30 000 heures de contenus premium, en illimité et gratuitement.
- Le 21 mars, Newen Studios est devenu Studio TF1 afin d'être mieux identifié à l'international, en se positionnant notamment sur des propriétés intellectuelles à vocation mondiale ; de renforcer les synergies avec les antennes du groupe, avec notamment le lancement sur TF1 et TF1+ en 2025 de la nouvelle série quotidienne *Tout pour la lumière* en partenariat avec Netflix (le 16 juin) ; de renforcer le pôle cinéma, d'une part avec un catalogue de films étoffé pouvant bénéficier de l'appui de TF1, et d'autre part avec une nouvelle activité de distribution en salle à partir de 2026.
- Le 6 juin, LCI occupe désormais le canal 15 de la TNT. Le groupe TF1 se réjouit de la décision de l'ARCOM² de constituer un bloc regroupant toutes les chaînes d'information en continu.
- Le 11 juin, le groupe TF1 et les acteurs de la création audiovisuelle³ sont heureux d'annoncer la signature d'un nouvel accord de partenariat ambitieux prévoyant une exploitation des œuvres en micropaiement sur TF1+. Cet accord illustre la volonté commune du groupe TF1 et des acteurs de la filière audiovisuelle de soutenir la création française et d'accompagner les transformations du secteur et l'évolution des usages en innovant via l'intégration des droits de TVOD/EST pour les œuvres financées à un niveau substantiel.
- Le 18 juin, le groupe TF1 annonce qu'à partir de l'été 2026, tous les abonnés de Netflix en France pourront regarder les chaînes du groupe TF1 et les contenus à la demande de TF1+, directement sur Netflix.
- Le 27 juin, la Filière Audiovisuelle (LaFA), créée en novembre 2024 et regroupant les principaux acteurs du secteur, a dévoilé les conclusions de son Livre blanc pour construire une vision commune des enjeux du

¹ Chiffre d'affaires facturé aux clients de La Poste Telecom en 2024 : 320 millions d'euros

² Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

³ AnimFrance, le SATEV, le SPECT, le SPI, l'USPA, le SEDPA, la SACD et la Scam.

secteur audiovisuel français. Des recommandations de La Filière Audiovisuelle permettrait au secteur de générer chaque année près d'un milliard d'euros de valeur supplémentaire pour le pays.

Stratégie et initiatives RSE

La démarche de RSE s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe TF1 et repose sur 5 piliers essentiels : réduire les impacts carbone et environnementaux des activités ; proposer des contenus en faveur de la transition écologique ; innover dans les solutions proposées aux annonceurs pour favoriser une publicité responsable ; représenter la société française dans toute sa diversité ; et promouvoir la solidarité et le soutien aux personnes vulnérables.

Réduire les impacts carbone et environnementaux des activités

- Fin 2023, le SBTi (Science Based Target Initiative) a validé les objectifs de décarbonation du groupe TF1 à horizon 2030. Le plan de transition de TF1 s'articule autour de trois chantiers prioritaires (éco-production, achats et numérique responsables) et deux chantiers symboliques (mobilité et énergie des bâtiments).
- Depuis le début d'année 2025, des plans d'actions ont été lancés pour éco-produire les programmes *Danse Avec Les Stars saison 14*, *Ninja Warriors*, *Détox ta Maison*, *Petits secrets entre voisins*, *Stars à Domicile*, *Familles Nombreuses*, *Mare Nostra*, et enfin *Petits secrets en famille* dont le tournage démarre en septembre.

Proposer des contenus en faveur de la transition écologique sur les antennes du groupe TF1 et sur TF1+

- La direction de l'Information de TF1 déploie une feuille de route Climat dont l'ambition consiste à enrichir son offre de contenus à travers une signature *Notre planète* permettant aux téléspectateurs de mieux identifier ces reportages. Les différents genres de programmes diffusés par les chaînes du groupe TF1 (fiction, jeunesse, documentaire, magazine, etc.) participent en outre à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Ces contenus sont notamment mis en valeur par la nouvelle verticale *Impact* lancée en 2024 sur TF1+ et entièrement dédiée aux contenus responsables. Elle est régulièrement mise à jour en fonction de l'actualité (ex. : journées spéciales sociales ou environnementales) et des contenus agrégés par la plateforme.
- En juin 2025, a eu lieu la 14^e édition des Deauville *Green Awards*, Festival International du film responsable destiné à valoriser la sensibilisation par l'image autour du développement durable. Le Groupe TF1 a été primé à 11 reprises avec des productions venant de l'Info, Ushuaïa TV et Studio TF1.

Innover dans les solutions proposées aux annonceurs pour favoriser une publicité responsable

- La régie TF1 PUB s'engage dans la transition écologique de l'écosystème en mobilisant agences et annonceurs. L'offre *Impact Screens* permet par exemple de mettre en valeur des écrans introduits par des jingles et exclusivement réservés aux spots faisant la promotion de produits ou services répondant aux normes reconnues et validées par l'ADEME¹.
- En mai 2025, dans une optique de sensibilisation des annonceurs, un webinar intitulé *Décarbonons la pub* a été réalisé avec la participation de plus de 100 annonceurs.

Représenter la société française dans toute sa diversité

- TF1 veille à la représentation de la diversité dans l'ensemble de ses contenus, sur ses antennes et sur TF1+. Mercredi 5 mars 2025, le groupe TF1 a lancé la cinquième promotion d'*Expertes à la Une*, initiative portée par la Direction de l'Information qui a pour vocation de renforcer la représentativité des femmes expertes dans ses rendez-vous d'information.
- A l'occasion de la journée du droit des femmes le 8 mars 2025, le groupe TF1 a mis en place un dispositif éditorial spécial sur ses antennes et sur TF1+, avec par exemple le *20h le mag* qui a mis en lumière pour l'occasion des portraits d'héroïnes du quotidien.
- En 2025, le groupe TF1 est fier de poursuivre son engagement pour la visibilité du sport au féminin en étant diffuseur de l'UEFA Euro féminin qui se joue en juillet.

¹ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Promouvoir la solidarité et le soutien aux personnes vulnérables

- Le groupe TF1 poursuit ses engagements historiques en soutenant diverses campagnes de sensibilisation et d'appels aux dons pour des associations telles que le Pasteurdon, Sidaction, les Restos du coeur, la FRM contre Alzheimer, Octobre Rose, les Pièces Jaunes et la Croix Rouge, ou encore Stop VEO, qui lutte contre les violences éducatives ordinaires, et Les Petits Princes, qui réalise les rêves d'enfants malades.
- En 2025, TF1 a reconduit son engagement en faveur de la solidarité avec la 36^{ème} édition du concert des *Enfoirés* diffusé le 7 mars 2025 au profit des Restos du coeur ou le week-end du Sidaction du 26 au 28 mars.
- En juin 2025, le Groupe a reconduit l'opération *Mobilisation Cancer*, une semaine spéciale d'appels aux dons au profit de la recherche contre le cancer, aux côtés de Gustave Roussy et la Fondation ARC.

Audiences¹

Au premier semestre 2025, le groupe TF1 a maintenu son *leadership* sur cibles avec un niveau d'audiences élevé : chez les FRDA < 50² la part d'audience s'établit à 33,7%, et chez les individus âgés de 25 à 49 ans elle s'établit à 30,7%.

2.7.2. Chiffres clés

Le chiffre d'affaires du groupe TF1 s'élève à 1,1 milliard d'euros au premier semestre 2025, stable sur un an :

- Le chiffre d'affaires Média est en léger repli de 1% sur un an, avec un chiffre d'affaires publicitaire en baisse de 2% sur un an. La forte dynamique de croissance de TF1+ se maintient (+41% sur un an) et confirme l'attractivité de la plateforme pour les annonceurs.
- Le chiffre d'affaires de Studio TF1 (anciennement Newen Studios) s'établit à 128 millions d'euros au premier semestre 2025, en hausse de 6%. Il intègre la contribution de Johnson Production Group (JPG) à hauteur de 11 millions d'euros, dont l'activité est majoritairement concentrée sur la fin de l'année.

Le ROCA de TF1 s'élève à 131 millions d'euros, globalement stable sur un an. Il intègre un coût des programmes de 451 millions d'euros, reflétant le maintien d'une programmation *premium*. Le coût des programmes est en légère baisse par rapport au premier semestre 2024, résultant notamment de l'effet de base lié à l'EURO de football 2024. La marge des activités s'établit à 11,9%, en légère hausse de 0,2 point sur un an.

(millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	1 103	1 104	0% ^a
<i>Média</i>	975	984	-1%
<i>Studio TF1</i>	128	120	+6%
Résultat opérationnel courant des activités	131	129	+2
<i>Marge des activités</i>	11,9%	11,7%	+0,2 pt
Résultat opérationnel courant	124	128	-4
Résultat opérationnel	119	115	+4
Résultat net part du Groupe	78	96	-18

(a) -1% à périmètre et change constants

¹ Source : Médiametrie-Médiamat

² Femmes de moins de 50 ans Responsables Des Achats

Média

Le chiffre d'affaires du secteur Média s'établit à 975 millions d'euros au premier semestre, en légère baisse de 1% sur un an :

- Le chiffre d'affaires publicitaire s'élève à 782 millions d'euros au premier semestre, soit - 2,5% sur un an. Après un premier trimestre stable, l'intensification des incertitudes macro-économiques depuis le début du mois d'avril 2025 a pesé sur les investissements des annonceurs. Par ailleurs, le premier semestre 2024 avait été particulièrement favorable au Groupe avec un marché porteur et la diffusion de l'EURO de football.
- Toutefois, TF1+1 continue de démontrer son attractivité pour les annonceurs et maintient une forte dynamique de croissance (+45% au deuxième trimestre, sur un an) pour atteindre 92 millions d'euros au premier semestre.
- Le chiffre d'affaires Média hors publicité s'élève à 193 millions d'euros, en progression de 6%, porté par les performances de l'interactivité et du pôle musique et spectacles.

Le coût des programmes du Groupe s'élève à 451 millions d'euros au premier semestre, illustrant le maintien d'une programmation premium. La légère baisse de 8 millions d'euros sur un an reflète notamment l'effet de base lié à l'EURO de football 2024.

Le résultat opérationnel courant des activités du pôle Média s'établit à 125 millions d'euros, stable sur un an, malgré le contexte décrit précédemment. La marge des activités du pôle Média ressort à 12,8%, en progression de 0,1 pt sur un an.

Studio TF1 (anciennement Newen Studios)

Le chiffre d'affaires de Studio TF1 s'établit à 128 millions d'euros au premier semestre 2025, en progression de 6% sur un an. Il intègre une contribution de 11 millions d'euros de JPG, dont l'activité est majoritairement concentrée sur la fin de l'année.

Hors JPG, l'activité du premier semestre a été globalement stable par rapport à l'an dernier. Elle a été marquée par le lancement du nouveau feuilleton *Tout pour la lumière*, la production de la version flamande de *Danse avec les Stars*, la livraison à Netflix de la série *De rockstar à tueur : Le cas Cantat* et des sorties en salles des films *Jouer avec le feu* et *Avignon*.

Le résultat opérationnel courant des activités de Studio TF1 s'établit à 6 millions d'euros au premier semestre 2025, en hausse de 2 millions d'euros sur un an, et ce malgré les coûts de mise en place d'un nouvel ERP² au premier trimestre. La marge des activités de Studio TF1 au deuxième trimestre s'élève à 10,2%, en progression de 5,0 pts sur un an.

2.7.3. Perspectives

Après une première partie de l'année marquée par un marché publicitaire plus difficile qu'anticipé, et qui offre toujours une visibilité très limitée, le groupe TF1 maintient ses perspectives pour 2025 :

- Croissance soutenue à deux chiffres du chiffre d'affaires digital,
- Maintien d'une marge des activités proche de celle de 2024,
- Viser une politique de dividendes en croissance dans les prochaines années.

¹ Pour rappel, le chiffre d'affaires publicitaire de TF1+ ne comprend pas le chiffre d'affaires de la télévision segmentée, des abonnements à TF1+ Premium et de TF1Info.fr

² Système de planification des ressources d'entreprise

2.8. Bouygues SA

Au titre du premier semestre 2025, le résultat net de Bouygues SA en normes françaises s'établit à 1 088 millions d'euros, soit une hausse de 101 millions d'euros par rapport au premier semestre 2024.

Cette variation s'explique principalement par une hausse nette des dividendes perçus des métiers pour 116 millions d'euros (dont + 92 millions d'euros pour Equans, + 41 millions d'euros pour Bouygues Construction et - 21 millions d'euros pour Colas).

2.9. Risques et incertitudes

Le chapitre « Risques et gestion des risques » (Chapitre 4) du Document d'enregistrement universel 2024 contient une description des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des facteurs de risques au cours du premier semestre 2025.

S'agissant des différends et litiges, les évolutions significatives des dossiers pendants sont présentées ci-dessous.

2.9.1. COLAS

France – Nouvelle Route du Littoral

- Le groupement titulaire du marché de travaux MT 5.1 (construction de la digue, le « Groupement MT 5.1 »), dont GTOI (Colas) est membre à hauteur de 55% a formé un recours indemnitaire contre son client la Région Réunion devant le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion (« TA »), au titre notamment de l'indemnisation de difficultés d'approvisionnement en enrochement, du paiement d'installations de chantier, de la prolongation des délais et de la restitution de pénalités de retard appliquées.

Le montant total des réclamations s'élève à 216,8 millions d'euros.

Par deux décisions du 22 octobre 2024, le tribunal a rejeté la quasi-totalité des demandes du Groupement MT 5.1, condamnant la Région à lui verser 122 000 euros.

Le 23 décembre 2024, le Groupement MT 5.1 a interjeté appel devant la cour administrative d'appel de Bordeaux.

- Le Groupement MT 5.1 a également saisi le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion en vue de l'établissement par le tribunal du décompte général définitif du même marché.
- La Région Réunion, faisant l'objet de recours indemnitaires par le groupement titulaire du marché de travaux MT 3 (réalisation d'un viaduc, le « Groupement MT 3 » - dont Colas n'est pas membre) devant le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion, a appelé en garantie le Groupement MT 5.1 en relation avec une partie de ces réclamations, alléguant que l'indemnisation demandée par le Groupement MT 3 trouve sa cause dans des manquements du Groupement MT 5.1.

Par plusieurs décisions rendues entre octobre 2024 et février 2025, le tribunal a rejeté la quasi-totalité des demandes du Groupement MT 3. Il a également rejeté les appels en garantie de la Région Réunion contre le Groupement MT 5.1.

2.9.2. BOUYGUES CONSTRUCTION

France – METP Île-de-France

À la suite d'une décision du Conseil de la concurrence intervenue le 9 mai 2007, la Région Île-de-France (la « Région ») a initié une série de procédures visant à obtenir réparation du préjudice qu'elle estimait avoir subi du fait des pratiques anticoncurrentielles d'entreprises du secteur de la construction à l'occasion de l'attribution dans les années 1990, de différents marchés de rénovation de lycées en Île-de France.

Le Tribunal des conflits ayant jugé, le 16 novembre 2015, que ce litige relevait des juridictions administratives, la Région a, le 28 mars 2017, saisi le tribunal administratif de Paris de plusieurs requêtes indemnitaires (une par lycée concerné) aux fins de condamnation *in solidum* des co-auteurs du dommage au paiement d'une indemnité d'un montant total de 293,3 millions d'euros hors intérêts.

Par plusieurs jugements en date du 29 juillet 2019, le tribunal administratif de Paris a déclaré prescrites les actions indemnitaires engagées.

Sur appel de la Région, la cour administrative d'appel, par un arrêt du 19 février 2021, a jugé que l'action en responsabilité de la Région n'était pas atteinte par la prescription et a ordonné des mesures d'expertise aux fins d'évaluation du préjudice.

Par deux arrêts en date du 17 mai 2023, le Conseil d'État a rejeté les pourvois formés par les sociétés du Groupe concernées, contre les arrêts précités de la cour administrative d'appel et confirmé que l'action de la Région n'était pas prescrite.

Les expertises ordonnées par la cour administrative d'appel en 2021 ont été réalisées. Les parties sont dans l'attente d'une date d'audience devant la cour administrative d'appel de Paris.

France – Nouvelle Route du Littoral

Le 2 juillet 2020, le groupement constructeur titulaire du marché de travaux MT 3 (construction d'un viaduc, le « Groupement MT 3 »), dont Bouygues Travaux Publics est membre à hauteur de 33%, a saisi le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion de plusieurs réclamations à l'encontre de son client la Région Réunion, portant sur divers sujets techniques (géotechnique, modifications de la barge de pose, quantités supplémentaires d'acier, libération tardive d'emprise, décalage de planning). Le montant total des réclamations s'élève à 616 millions d'euros.

Par plusieurs décisions rendues entre octobre 2024 et février 2025, le tribunal administratif, se prononçant sur les principaux dossiers concernés, a rejeté les demandes du Groupement MT 3, à l'exception d'une rémunération de l'ordre de 12 millions d'euros TTC au titre de travaux supplémentaires, assortie d'intérêts moratoires. Par ailleurs, le tribunal a décidé qu'un montant de 10 millions d'euros de pénalités était dû par le Groupement MT 3 à la Région Réunion.

Le Groupement MT 3, qui conteste fermement ces décisions, en a interjeté appel devant la cour administrative d'appel de Bordeaux.

2.9.3. EQUANS

Irlande – Centrale biomasse Belfast

Le 3 novembre 2015, Bouygues E&S Contracting UK Limited (« BYES Contracting ») et Full Circle Generation Ltd (le « Client ») ont conclu (i) un contrat de conception-construction (le « CCC ») et (ii) un contrat d'exploitation-maintenance (le « CEM ») pour réaliser une centrale biomasse (Energy from Waste) dans le port de Belfast.

La centrale a été réceptionnée le 26 mars 2020. Le Client ayant considéré que les tests de performance réalisés à compter de cette date n'ont pas été concluants, il a procédé à la résiliation du CCC pour faute le 5 juillet 2021, et à la résiliation du CEM pour faute le 6 juillet 2021. BYES Contracting conteste le droit à résiliation du Client.

Le 28 mars 2022, le Client a initié une procédure d'arbitrage en vue de se voir indemniser des dommages résultant de la non-atteinte des performances de la centrale. Le client a révisé à la baisse en avril 2025 le montant de sa réclamation à 236 millions de livres sterling (contre 376 millions de livres sterling précédemment), dont 203 millions de livres sterling au titre du contrat de construction et 33 millions de livres sterling au titre du contrat d'exploitation-maintenance. BYES Contracting réclame 14,19 millions de livres sterling à titre de demande reconventionnelle. La phase d'analyses croisées des demandes se poursuit et pourrait encore faire évoluer le montant des réclamations.

Chili – Hôpital Santiago du Chili

En janvier 2021, Ima Industrial (« Ima »), filiale d'Equans au Chili, s'est vu confier par Constructora de Infraestructura de Chile SPA (« CICH »), entrepreneur principal des travaux de construction de l'hôpital de Salvador, un lot en sous-traitance de travaux de chauffage, ventilation et climatisation. Le 13 décembre 2022, CICH a notifié à Ima la résiliation anticipée du contrat, invoquant la violation de spécifications contractuelles. Une procédure d'arbitrage a été engagée devant le Centre d'arbitrage et de médiation de la chambre de commerce de Santiago. Le 5 juin 2023, Ima a déposé une demande d'environ 13 millions d'euros en réparation du préjudice causé par la résiliation anticipée du contrat.

Par une première décision en date du 14 mars 2025, le tribunal arbitral a confirmé la validité de la résiliation du contrat et la possibilité d'une indemnisation de CICH à ce titre. Il revient à CICH de justifier et de valoriser son préjudice.

USA – Ferme solaire

Ce litige est né de la résiliation, en juin 2022, par Sterling & Wilson Solar Solutions (« S&W ») d'un contrat de sous-traitance attribué à Conti (filiale d'Equans) pour la réalisation d'une ferme solaire dans l'État de Washington. Conti a initié une procédure d'arbitrage contre S&W pour résiliation fautive, alléguant la livraison en retard d'équipements, ou d'équipements défectueux, et le non-paiement de demandes d'accélération des prestations. A l'issue des audiences tenues en avril et mai 2025, Conti allègue d'un préjudice de 16,3 millions de dollars, et S&W a présenté une demande reconventionnelle en dommages-intérêts de 54,1 millions de dollars (ces montants s'entendent hors frais et honoraires).

2.9.4. BOUYGUES TELECOM

Accès à la boucle locale cuivre

- En avril 2021, Bouygues Telecom a assigné la société Orange devant le tribunal de commerce de Paris pour obtenir réparation de son préjudice, évalué alors à 84 millions d'euros, résultant des manquements d'Orange à ses obligations essentielles d'accès à la boucle locale en cuivre, pour lesquels l'Arcep l'avait mise en demeure dans sa décision n° 2018-1596 RDP. Par un jugement du 26 juin 2024, le tribunal de commerce de Paris a considéré qu'Orange avait commis une faute, mais que le préjudice de Bouygues Telecom avait été réparé par le versement de pénalités contractuelles, ce que Bouygues Telecom conteste. Bouygues Telecom a interjeté appel de ce jugement le 7 août 2024 et évalue désormais son préjudice à 88 millions d'euros.

Accès à l'infrastructure FTTH

- Le 24 février 2023, Bouygues Telecom et la Société de Développement pour l'Accès à l'Infrastructure Fibre (SDAIF) ont assigné Orange devant le tribunal de commerce de Paris afin d'obtenir la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final qui leur sont dus au titre des lignes FTTH résiliées en zone très dense (entre janvier 2018 et juillet 2021) et en zone moins dense (depuis le 1^{er} janvier 2018). Les demandes de Bouygues Telecom et de la SDAIF s'élèvent à date à environ 152 millions d'euros. Saisi par Orange, le tribunal de commerce, par une décision du 26 juin 2024, avait prononcé un sursis à statuer dans l'attente de la décision de la cour d'appel de Paris dans un litige opposant Bouygues Telecom à Orange relatif à la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final en zone très dense pour une période postérieure à celle couverte par le présent litige. La cour d'appel, par une décision du 4 mars 2025 devenue définitive, ayant fait droit à la demande de Bouygues Telecom, la présente affaire va être réinscrite au rôle du tribunal.
- Par une décision du 7 novembre 2023, l'Arcep a sanctionné Orange à hauteur de 26 millions d'euros pour ne pas avoir respecté ses engagements de déploiement du FTTH en zone AMII. Le 18 juin 2024, Bouygues Telecom a assigné Orange devant le tribunal de commerce afin de demander réparation du préjudice que lui cause ce retard. Bouygues Telecom évalue son préjudice à 130 millions d'euros.

- En mars 2025, Bouygues Telecom et la Société de Développement de la Fibre Au Service des Territoires (SDFAST) ont assigné XP Fibre devant le tribunal des affaires économiques de Paris afin d'obtenir la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final qui leur sont dus au titre des lignes FTTH résiliées en dehors des zones très denses. Les demandes de Bouygues Telecom et de SDFAST s'élèvent à 51 millions d'euros.

Litige brevets

Bouygues Telecom a été assignée par un tiers en contrefaçon au titre de trois brevets. Les demandes s'élèvent au total à 60 millions d'euros. Par un arrêt en date du 28 juin 2024, la cour d'appel de Paris a confirmé un jugement de première instance favorable à Bouygues Telecom sur le premier brevet ; le tiers s'est pourvu en cassation. Une autre décision rendue en appel est favorable à Bouygues Telecom sur le deuxième brevet ; le tiers ayant formé un pourvoi, ce litige est pendant devant la Cour de cassation. L'Office européen des brevets a révoqué le troisième brevet et le demandeur s'est désisté de son action devant le tribunal judiciaire ; ce dernier contentieux est donc clos.

2.10. Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2025, aucune transaction entre parties liées de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues n'a été conclue ; de même, aucune modification des transactions entre parties liées, de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues, n'est intervenue au cours de cette période. Conformément aux dispositions des conventions autorisées par le conseil d'administration et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, Bouygues a fourni des prestations de service aux différents sous-groupes, principalement dans le domaine du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance.

Les informations relatives aux transactions entre parties liées figurent dans la note 13 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés.

2.11. Événements postérieurs à la clôture

Bouygues Immobilier

- Le 29 avril 2025, Bouygues Immobilier a signé, avec le promoteur polonais Develia, un « Share Purchase Agreement » (SPA) dans le cadre de la cession des titres de sa filiale polonaise Bouygues Immobilier Polska. Ce dernier était conditionné à l'obtention de l'accord de l'autorité de la concurrence polonaise. Celle-ci a donné son accord le 7 juillet 2025 et la cession des parts a été conclue le 10 juillet 2025. Les actifs et passifs de la société Bouygues Immobilier Polska ont été reclassés au bilan respectivement en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » pour 75 millions d'euros et en « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » pour 46 millions d'euros. La contribution de Bouygues Immobilier Polska au chiffre d'affaires semestriel est de 35 millions d'euros.

Bouygues Telecom

- Le 30 juillet 2025, Bouygues Telecom et SFR ont annoncé être entré en négociations exclusives avec Phoenix Tower International en vue de lui céder 100% du capital et des droits de vote de la société Infracos, société commune créée en 2014 entre Bouygues Telecom et SFR dans le cadre de la mise en œuvre des accords dits « Crozon » permettant le déploiement et l'exploitation de sites radios mutualisés en zone moins dense. Bouygues Telecom et SFR détiennent chacun 50% de la société Infracos. Cette cession devrait avoir un impact positif sur l'endettement financier net du Groupe compris entre 300 et 350 millions d'euros. L'opération, soumise au processus de consultation des instances représentatives du personnel, devrait être finalisée d'ici la fin d'année 2025, sous réserve notamment de l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des Autorités de Concurrence, de l'ARCEP et du Ministre chargé de l'économie au titre des investissements étrangers.

3. GLOSSAIRE

Activités de construction : Colas, Bouygues Construction et Bouygues Immobilier

Activités d'énergies et services : Equans

ABPU (Average Billing Per User) :

- Mobile : il est égal à la somme des chiffres d'affaires Mobile facturés au client pour les clients Grand Public et Entreprises, divisée par le nombre de clients moyen sur la période. Il ne prend pas en compte les cartes SIM *MtoM* et SIM gratuites ;
- Fixe : il est égal à la somme des chiffres d'affaires Fixe facturés au client pour les clients Grand Public (hors Entreprises), divisée par le nombre de clients moyen sur la période.

BtoB (business to business) : décrit les activités d'échanges entre les entreprises.

Carnet de commandes :

- **Colas, Bouygues Construction, Equans** : représente le volume d'activité restant à réaliser pour les opérations ayant fait l'objet d'une prise de commande ferme, c'est-à-dire dont le contrat a été signé et est entré en vigueur (après l'obtention de l'ordre de service et la levée des conditions suspensives).
- **Bouygues Immobilier** : il est composé du chiffre d'affaires des ventes notariées restant à réaliser. En application de la norme IFRS 11, Bouygues Immobilier exclut de son carnet de commandes le chiffre d'affaires des ventes notariées réalisées à travers des sociétés mises en équivalence (société en co-promotion en cas de contrôle conjoint).

Cash-flow libre : capacité d'autofinancement nette (déterminée après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés) diminuée des investissements nets d'exploitation, ainsi que du remboursement des obligations locatives. Il est calculé avant variation du besoin en fonds de roulement (BFR) lié à l'activité et du besoin en fonds de roulement lié aux immobilisations d'exploitation.

Chiffre d'affaires Autres (Bouygues Telecom) : différence entre le chiffre d'affaires total de Bouygues Telecom et le chiffre d'affaires Services. Il comprend en particulier :

- les ventes de terminaux, d'accessoires, d'assurances ou autres ;
- les revenus d'itinérance ;
- les prestations de services autres que télécoms (construction de sites ou installation de lignes FTTH) ;
- le cofinancement publicitaire.

Chiffre d'affaires Services (Bouygues Telecom) :

Il comprend :

- le chiffre d'affaires facturé au client, qui intègre :
 - Mobile :
 - clients Grand Public : le chiffre d'affaires des appels sortants (voix, SMS et données), des frais de mise en service, des services à valeur ajoutée ;
 - clients Entreprises : le chiffre d'affaires des appels sortants (voix, SMS et données), des frais de mise en service, des services à valeur ajoutée, ainsi que le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises ;
 - le chiffre d'affaires du *Machine-To-Machine (MtoM)* ;
 - le chiffre d'affaires de l'itinérance (*roaming* Visiteurs) ;
 - le chiffre d'affaires réalisé avec les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (*MVNO*) ;
 - Fixe :

- clients Grand Public : le chiffre d'affaires des appels sortants, des services fixes haut débit, des services de télévision (notamment *Video On Demand* et *Replay TV*) et le chiffre d'affaires relatif aux frais de mise en service et à la location d'équipements ;
- clients Entreprises : le chiffre d'affaires des appels sortants, des services fixes haut débit, des services de télévision (notamment *Video On Demand* et *Replay TV*) et le chiffre d'affaires relatif aux frais de mise en service et à la location d'équipements, ainsi que le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises ;
- le chiffre d'affaires de vente en gros réalisé avec d'autres opérateurs de réseaux fixes ;
- le revenu des appels entrants Voix et SMS ;
- l'étalement de la subvention sur la durée de vie prévisionnelle du client, conséquence d'IFRS 15 ;
- l'activation, puis l'étalement sur la durée de vie prévisionnelle du client des chiffres d'affaires liés aux mises en services.

EBITDA après Loyer : correspond au résultat opérationnel courant, après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives, corrigé des dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, aux provisions et autres dépréciations, ainsi que des effets liés aux pertes de contrôle. Ces derniers concernent l'impact lié aux réévaluations des lots conservés.

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et change constants :

- à change constant : évolution après conversion du chiffre d'affaires en devises de la période en cours aux taux de change de la période de comparaison ;
- à périmètre constant : évolution du chiffre d'affaires des périodes à comparer, recalculé de la façon suivante :
 - en cas d'acquisition, est déduit de la période en cours le chiffre d'affaires de la société acquise qui n'a pas de correspondance dans la période de comparaison ;
 - en cas de cession, est déduit de la période de comparaison le chiffre d'affaires de la société cédée qui n'a pas de correspondance dans la période en cours.

Excédent / Endettement financier net : il s'agit de la somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, soldes créditeurs de banque, dettes financières non courantes et courantes et juste valeur des instruments financiers. L'excédent / endettement financier n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes. Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les principaux éléments de variation de l'endettement financier net sont présentés en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2025 disponible sur le site internet du groupe Bouygues.

FTTH (*Fiber to the Home* - Fibre jusqu'à l'abonné) : correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel (définition de l'Arcep).

Groupe (ou le « groupe Bouygues ») : désigne la société Bouygues SA et toute entité qui est contrôlée, directement ou indirectement, par la société Bouygues SA au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce français.

Liquidité : somme de la trésorerie disponible, de la juste valeur des instruments financiers de couverture et des lignes de crédit moyen et long terme confirmées et non utilisées.

Marge d'EBITDA après Loyer (Bouygues Telecom) : EBITDA après Loyer sur chiffre d'affaires Services.

Métier : désigne chacune des six grandes filiales du groupe Bouygues (Colas, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Equans, Bouygues Telecom et TF1).

MtoM : les communications *Machine-To-Machine* ou *MtoM* consistent en la mise en relation de machines ou d'objets intelligents, ou entre un objet intelligent et une personne, avec un système d'information via des réseaux de communications mobiles, généralement sans intervention humaine.

Prises FTTH sécurisées : prises pour lesquelles l'horizontal est déployé ou en cours de déploiement ou commandé et ce, jusqu'au point de mutualisation.

Prises FTTH commercialisées : prises pour lesquelles l'horizontal et la verticale sont déployés et connectés via le point de mutualisation.

Prise de commandes (Colas, Bouygues Construction, Equans) : une affaire est enregistrée dans la prise de commandes dès lors que le contrat est signé et entré en vigueur (obtention de l'ordre de service et levée de l'ensemble des conditions suspensives) et que le financement est mis en place. Le montant enregistré correspond au chiffre d'affaires à réaliser sur cette affaire.

Réservations en valeur (Bouygues Immobilier) : montant exprimé en euro de la valeur des biens immobiliers réservés sur une période donnée

- logements : somme des valeurs des contrats de réservation, unité et bloc, signés par les clients et validés en interne, nettes des désistements enregistrés ;
- immeubles de bureaux : enregistrés dans les réservations à la vente notaire.

Pour les opérations immobilières réalisées en co-promotion :

- si Bouygues Immobilier détient le contrôle exclusif de la société de co-promotion (intégration globale), alors 100 % des montants sont intégrés dans les réservations ;
- s'il y a contrôle conjoint (société mise en équivalence), alors l'activité commerciale est enregistrée à hauteur de la quote-part détenue dans la société de co-promotion.

Résultat opérationnel courant des activités (ROCA) : le résultat opérationnel courant des activités correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte des amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (*PPA*).

Trésorerie disponible : somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie et juste valeur positive des instruments de couverture

Wholesale : marché de la vente en gros aux opérateurs de communications électroniques.

4. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé (en millions d'euros)

ACTIF	Note Annexe	30/06/2025 net	31/12/2024 net	30/06/2024 net
Immobilisations corporelles		9 557	9 625	9 440
Droits d'utilisation des actifs loués		2 867	2 924	2 784
Immobilisations incorporelles		3 790	3 912	3 664
Goodwill	3.1	13 635	13 652	12 671
Coentreprises et entités associées	3.2	1 719	1 711	1 778
Autres actifs financiers non courants		974	994	973
Impôts différés actifs		575	563	532
ACTIF NON COURANT		33 117	33 381	31 842
Stocks		3 040	2 919	3 103
Avances et acomptes versés sur commandes		400	402	421
Clients et comptes rattachés		9 979	9 656	10 499
Actifs sur contrats clients		6 689	5 945	6 475
Actifs d'impôt courants		276	316	235
Autres créances courantes		5 089	4 790	4 803
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	3 305	5 567	3 249
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	7	18	29	37
Autres actifs financiers courants		23	20	18
ACTIF COURANT		28 819	29 644	28 840
Actifs ou activités détenus en vue de la vente		243	59	104
TOTAL ACTIF		62 179	63 084	60 786
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note Annexe	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Capital social	4	383	379	379
Primes et réserves		11 665	11 262	11 305
Réserve de conversion		(90)	79	33
Actions propres détenues		(70)	(78)	(71)
Résultat net part du Groupe	11	173	1 058	186
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		12 061	12 700	11 832
Participations ne donnant pas le contrôle		1 739	1 812	1 678
CAPITAUX PROPRES		13 800	14 512	13 510
Dettes financières non courantes	6.1/7	10 297	10 467	10 611
Obligations locatives non courantes		2 461	2 485	2 416
Provisions non courantes	5.1	2 584	2 634	2 417
Impôts différés passifs		779	833	727
PASSIF NON COURANT		16 121	16 419	16 171
Dettes financières courantes	6.1/7	417	416	573
Obligations locatives courantes		656	625	558
Passifs d'impôt courants		514	524	401
Fournisseurs et comptes rattachés		10 422	10 761	10 946
Passifs sur contrats clients		9 149	8 938	8 540
Provisions courantes	5.2	1 991	2 092	1 848
Autres passifs courants		7 775	7 999	7 388
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	7	1 105	749	832
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	7	32	30	4
Autres passifs financiers courants		18	19	15
PASSIF COURANT		32 079	32 153	31 105
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente		179		
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		62 179	63 084	60 786
ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/EXCÉDENT FINANCIER NET (+)	7/11	(8 528)	(6 066)	(8 734)

Compte de résultat consolidé (en millions d'euros)

	Note Annexe	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre		Exercice
		2025	2024	2025	2024	2024
CHIFFRE D'AFFAIRES *	8/11	26 870	26 516	14 285	14 202	56 752
Autres produits de l'activité		20	27	15	13	46
Achats consommés	11	(11 641)	(11 695)	(6 244)	(6 270)	(25 216)
Charges de personnel	11	(7 510)	(7 479)	(3 879)	(3 859)	(14 983)
Charges externes	11	(5 269)	(5 380)	(2 568)	(2 760)	(11 173)
Impôts et taxes	11	(393)	(381)	(123)	(126)	(658)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 170)	(1 089)	(613)	(563)	(2 398)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués		(305)	(286)	(157)	(142)	(595)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	11	(91)	36	(52)	10	(479)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière		(34)	(27)	(20)	10	(30)
Autres produits d'exploitation ^b		718	795	333	348	2 010
Autres charges d'exploitation		(452)	(335)	(274)	(164)	(838)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	9/11	743	702	703	699	2 438
Autres produits opérationnels	11	13		(1)		63
Autres charges opérationnelles	11	(68)	(106)	(35)	(64)	(259)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	9/11	688	596	667	635	2 242
Produits financiers		86	115	40	54	204
Charges financières		(186)	(206)	(91)	(107)	(391)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET (+)	11	(100)	(91)	(51)	(53)	(187)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	11	(60)	(50)	(31)	(25)	(108)
Autres produits financiers	11	43	37	29	21	120
Autres charges financières	11	(72)	(81)	(39)	(54)	(217)
Impôt	10/11	(268)	(162)	(205)	(155)	(617)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	3.2/11	(4)	6	5	10	(11)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	11	227	255	375	379	1 222
Résultat net des activités abandonnées	11					
RÉSULTAT NET	11	227	255	375	379	1 222
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	11	173	186	329	332	1 058
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		54	69	46	47	164
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PAR ACTION (EN EUROS)		0,46	0,49	0,87	0,88	2,80
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)		0,46	0,49	0,87	0,88	2,80
(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international		13 335	13 225	7 193	7 285	29 113
(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres		152	177	58	90	470

État consolidé des produits et charges comptabilisés (en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre		Exercice
	2025	2024	2025	2024	2024
RÉSULTAT NET	227	255	375	379	1 222
Éléments non recyclables en résultat net					
Écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	3	(12)	(2)	(3)	51
Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres	(4)	(1)	(1)	(2)	(2)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net		3	1	1	(10)
Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées					
Éléments recyclables en résultat net					
Écarts de conversion	(162)	7	(75)	20	47
Réévaluation des actifs de couverture	(31)	(14)	(24)	(25)	(99)
Impôts sur éléments recyclables en résultat net	13	6	11	4	27
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées	(17)	10	(12)	6	(8)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(198)	(1)	(102)	1	6
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISÉS	29	254	273	380	1 228
Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe	(15)	182	235	331	1 063
Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle	44	72	38	49	165

Variation des capitaux propres consolidés (en millions d'euros)

	Capital - Prime d'émission	Réserves liées au capital et report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions propres détenues	Opérations affectées directement en capitaux propres	TOTAL GROUPE	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2023	2 746	2 996	6 124	(123)	665	12 408	1 704	14 112
Mouvements 1^{er} semestre 2024								
Résultat net			186			186	69	255
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(4)	(4)	3	(1)
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^b			186		(4)	182	72	254
Opérations nettes sur capital et réserves	(93)	(263)	263	102		9		9
Acquisitions et cessions d'actions propres			(5)	(50)		(55)		(55)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			(8)			(8)		(8)
Distribution			(718)			(718)	(93)	(811)
Paievements fondés sur des actions			6			6		6
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	(1)		9			8	(5)	3
SITUATION AU 30 JUIN 2024	2 652	2 733	5 857	(71)	661	11 832	1 678	13 510
Mouvements 2^{ème} semestre 2024								
Résultat net			872			872	95	967
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					9	9	(2)	7
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^b			872		9	881	93	974
Opérations nettes sur capital et réserves	(11)			12		1		1
Acquisitions et cessions d'actions propres			2	(19)		(17)		(17)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			7			7	(14)	(7)
Distribution							(5)	(5)
Paievements fondés sur des actions			2			2	1	3
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	1		4		(11)	(6)	59	53
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024	2 642	2 733	6 744	(78)	659	12 700	1 812	14 512
Mouvements 1^{er} semestre 2025								
Résultat net			173			173	54	227
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(188)	(188)	(10)	(198)
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^b			173		(188)	(15)	44	29
Opérations nettes sur capital et réserves	130	154	(154)			130		130
Acquisitions et cessions d'actions propres			(6)	8		2		2
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle							(8)	(8)
Distribution			(754)			(754)	(107)	(861)
Paievements fondés sur des actions			4			4	1	5
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)			(6)			(6)	(3)	(9)
SITUATION AU 30 JUIN 2025	2 772	2 887	6 001	(70)	471	12 061	1 739	13 800

(a) dont variation de la réserve de conversion

	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Sociétés contrôlées	(154)	(8)	(162)
Coentreprises et entités associées	(15)		(15)
	(169)	(8)	(177)

(b) voir état consolidé des produits et charges comptabilisés

État consolidé des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	Note Annexe	1 ^{er} semestre 2025	2024	Exercice 2024
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES				
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ				
Résultat net des activités poursuivies		227	255	1 222
Retraitements :				
Quote-part du résultat des coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus		70	39	133
Dividendes des sociétés non consolidées		(3)	(6)	(12)
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles et aux provisions non courantes		1 169	1 077	2 471
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		351	289	603
Plus et moins-values de cessions d'actifs		(51)	(26)	(152)
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines		268	162	617
Impôts décaissés		(273)	(134)	(468)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie générée par l'activité		(33)	(20)	(107)
CAF APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET, CHARGES D'INTÉRÊTS SUR OBLIGATIONS LOCATIVES ET APRÈS IMPÔTS DÉCAISSÉS	11	1 725	1 636	4 307
Reclassement du coût de l'endettement financier net/Produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives		160	141	295
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes ^a	11	(1 729)	(1 594)	776
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		156	183	5 378
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	11	(1 103)	(1 190)	(2 714)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	11	114	53	230
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(176)	(100)	216
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(10)	(20)	(24)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		2	2	28
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés				(12)
Prix d'acquisition des activités consolidées	2.2	(87)	(65)	(1 090)
Prix de cession des activités consolidées	2.2	14		25
Dettes nettes sur activités consolidées		(22)	(59)	(95)
Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées	2.2/7		6	
Autres flux liés aux opérations d'investissements : créances non courantes, dividendes reçus des sociétés non consolidées et augmentations de capital des coentreprises et entités associées		(41)	(5)	(47)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 309)	(1 378)	(3 483)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires		120	(101)	(151)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(754)	(718)	(718)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle		(107)	(93)	(98)
Augmentation des dettes financières courantes et non courantes	2.2/7	250	-	1 032
Diminution des dettes financières courantes et non courantes	2.2/7	(361)	-	(1 275)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	2.2	-	1	-
Remboursement des obligations locatives	11	(297)	(294)	(555)
Coût de l'endettement financier net/Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives		(160)	(141)	(295)
Autres flux liés aux opérations de financement		8		(10)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 301)	(1 346)	(2 070)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES	7	(147)	51	86
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)		(2 601)	(2 490)	(89)
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	7	4 818	4 907	4 907
Flux nets	7	(2 601)	(2 490)	(89)
Flux non monétaires				
Activité détenue en vue de la vente	7	(17)		
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	7	2 200	2 417	4 818
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES				
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE				
Flux nets				
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE				

(a) définition de la variation du BFR lié à l'activité : actif courant - passif courant, hors impôts sur les sociétés, hors créances et dettes sur immobilisations, hors dettes financières courantes, hors obligations locatives courantes et hors instruments financiers sur couverture de dettes

SOMMAIRE

- NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS**
- NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DU GROUPE**
- NOTE 3 ACTIF NON COURANT**
- NOTE 4 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**
- NOTE 5 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES**
- NOTE 6 DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES**
- NOTE 7 VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET**
- NOTE 8 CHIFFRE D'AFFAIRES**
- NOTE 9 RESULTAT OPERATIONNEL**
- NOTE 10 IMPOT**
- NOTE 11 INFORMATION SECTORIELLE**
- NOTE 12 ENGAGEMENTS HORS BILAN**
- NOTE 13 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**
- NOTE 14 DIFFERENDS ET LITIGES**
- NOTE 15 ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE**

Note 1 Faits significatifs

1.1 Faits significatifs du premier semestre 2025

Les principales opérations du premier semestre 2025 sont présentées ci-après :

- Le 20 juin 2024, le conseil d'administration de Bouygues Telecom a autorisé la cession de cinq sites MSC (data centres) du cœur de réseau en Île-de-France. En complément des deux sites cédés le 18 décembre 2024 (cf. note 1.2 de l'annexe), les trois sites restants ont été cédés en janvier 2025 pour 87 millions d'euros. Une plus-value de 12 millions d'euros a été comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » en 2025 (cf. note 9 de l'annexe). Cette cession a été traitée comme une opération de cession-bail et conformément à la norme IFRS 16, le prix de cession a été classé dans l'état consolidé des flux de trésorerie en investissement pour la partie cédée pour un montant de 39 millions d'euros et en financement pour la partie conservée pour un montant de 48 millions d'euros, correspondant à la dette sur obligations locatives.
- Les 14 février et 28 février 2025, la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale ont été adoptées. Les impacts constatés sur le premier semestre 2025 s'élèvent à environ 60 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Ils concernent principalement la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France (cf. note 10 de l'annexe) pour laquelle une charge de 58 millions d'euros a été comptabilisée en impôts (47 millions d'euros en résultat net part du Groupe).

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2024

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2024 sont présentées ci-après :

- Le 22 février 2024, Bouygues Telecom a signé un protocole d'exclusivité avec le groupe La Poste, en vue d'acquérir 100% du capital de sa filiale La Poste Telecom, 1^{er} opérateur virtuel du marché français (détenue à date à 51% par le groupe La Poste et à 49% par SFR). La Poste Telecom regroupe 460 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires en 2024 de 339 millions d'euros (dont 320 millions d'euros facturés aux clients) contre 318 millions d'euros en 2023, avec une contribution de 57 millions d'euros au chiffre d'affaires du Groupe et une contribution nulle à son résultat net (part Groupe). L'opération effective a eu lieu le 15 novembre 2024, après obtention de l'accord de l'Autorité de la concurrence et de la résolution des divergences entre SFR et La Poste sur les modalités de réalisation. À cette date, un partenariat de distribution exclusif associant le groupe La Poste, La Banque Postale et La Poste Telecom a été signé.

Le prix d'acquisition s'élève à 972 millions d'euros et aucun complément de prix n'est prévu. La trésorerie acquise dans le cadre de cette opération s'établit à 2 millions d'euros. À la date de prise de contrôle, après une allocation préliminaire du coût d'acquisition aux relations clients (cf. note 3.1.1 de l'annexe), un goodwill provisoire a été comptabilisé pour 921 millions d'euros.

Bouygues Telecom prévoit des coûts d'intégration de 2025 à 2027 pour préparer l'opération de migration réseau des clients dans les meilleures conditions. À l'issue de la migration d'environ 90% de ses clients Mobile sur le réseau de Bouygues Telecom, la contribution de l'acquisition de La Poste Telecom atteindrait environ 140 millions d'euros d'EBITDA après Loyer par an à partir de 2028.

- Le 27 février 2024, Bouygues Telecom a annoncé qu'elle n'exercera pas en 2024 l'option d'achat, dont la période d'exercice s'étendait du 15 mars au 15 juin 2024, qui lui permettrait de détenir 51% de la co-entreprise SDAIF détenue avec Vauban Infrastructure Partners.
- Le 8 avril 2024, Bouygues Immobilier a engagé une procédure d'information et consultation des instances de représentation du personnel préalable à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, privilégiant le volontariat et le reclassement interne, portant sur 225 postes. Le plan a été clôturé le 28 août 2024 au regard des résultats atteints lors de la phase de volontariat qui a conduit à la suppression de 221 postes par des mobilités internes dans le Groupe et

des départs volontaires. Ces mesures ont commencé à porter leurs fruits fin 2024, pour un effet plein attendu en 2025. Le coût relatif aux mesures annoncées a été enregistré en 2024 en « Autres charges opérationnelles ». L'entreprise poursuit sa nécessaire adaptation au potentiel de son marché, ainsi qu'à son carnet de commandes et son portefeuille d'opérations, avec pour objectif prioritaire de préparer l'avenir dans un monde en profonde mutation, où se loger reste un besoin essentiel pour bon nombre de Français.

- Le 20 juin 2024, le conseil d'administration de Bouygues Telecom a autorisé la cession de cinq sites MSC (data centres) du cœur de réseau en Île-de-France. Le 18 décembre 2024, deux sites ont été cédés pour 63 millions d'euros. Une plus-value de 7 millions d'euros a été comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » en 2024. Cette cession a été traitée comme une opération de cession-bail et conformément à la norme IFRS 16, le prix de cession a été classé dans l'état consolidé des flux de trésorerie en investissement pour la partie cédée pour un montant de 27 millions d'euros et en financement pour la partie conservée pour un montant de 36 millions d'euros, correspondant à la dette sur obligations locatives. La valeur nette comptable de trois autres sites a été reclassée en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2024 pour un montant de 59 millions d'euros.
- Le 31 juillet 2024, le groupe Newen (devenu Studio TF1 au premier trimestre 2025) a finalisé l'acquisition d'une participation de 63% du capital de Johnson Production Group, un des acteurs majeurs de la production et de la distribution de téléfilms dans le monde, basé aux Etats-Unis.

Johnson Production Group (JPG) a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars (soit environ 55 millions d'euros) au cours de l'exercice 2023. En 2024, la contribution au chiffre d'affaires du Groupe est de 24 millions d'euros. Le prix d'acquisition à la date de réalisation de l'opération s'élève à 83 millions d'euros. La trésorerie acquise dans le cadre de cette acquisition s'établit à 4 millions d'euros. Au 31 décembre 2024, dans l'attente de la finalisation de l'allocation du prix, un goodwill provisoire a été comptabilisé pour 47 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net est de 68 millions d'euros. Au 30 juin 2025, le goodwill provisoire s'élève à 39 millions d'euros.

- Le 26 septembre 2024, TF1 a signé un accord de cession concernant l'ensemble des classes de produits et services de l'une de ses marques à l'exception de celles relatives aux activités audiovisuelles, de divertissements et à l'hôtellerie pour un prix de cession de 27 millions d'euros. Le résultat de cession de cette marque est présenté en « Autres produits et charges d'exploitation ». Le prix de cession a été encaissé début octobre 2024.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 juin 2025

- Le 29 avril 2025, Bouygues Immobilier a signé, avec le promoteur polonais Develia, un « Share Purchase Agreement » (SPA) dans le cadre de la cession des titres de sa filiale polonaise Bouygues Immobilier Polska. Ce dernier était conditionné à l'obtention de l'accord de l'autorité de la concurrence polonaise. Celle-ci a donné son accord le 7 juillet 2025 et la cession des parts a été conclue le 10 juillet 2025. Les actifs et passifs de la société Bouygues Immobilier Polska ont été reclassés au bilan respectivement en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » pour 75 millions d'euros et en « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » pour 46 millions d'euros. La contribution de Bouygues Immobilier Polska au chiffre d'affaires semestriel est de 35 millions d'euros.
- Le 30 juillet 2025, Bouygues Telecom et SFR ont annoncé être entrés en négociations exclusives avec Phoenix Tower International en vue de lui céder 100% du capital et des droits de vote de la société Infracos, société commune créée en 2014 entre Bouygues Telecom et SFR dans le cadre de la mise en œuvre des accords dits « Crozon » permettant le déploiement et l'exploitation de sites radios mutualisés en zone moins dense. Bouygues Telecom et SFR détiennent chacun 50% de la société Infracos.

Cette cession devrait avoir un impact positif sur l'endettement financier net du Groupe, compris entre 300 et 350 millions d'euros.

L'opération, soumise au processus de consultation des instances représentatives du personnel, devrait être finalisée d'ici la fin d'année 2025, sous réserve notamment de l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des Autorités de Concurrence, de l'ARCEP et du Ministre chargé de l'économie au titre des investissements étrangers.

Note 2 Principes et méthodes comptables du Groupe

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 juin 2025 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 25 mars 2025 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par l'ancien International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »), à présent appelé IFRS Interpretation Committee, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le Standing Interpretation Committee (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2025, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses six métiers. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 30 juillet 2025.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2025 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2024 et au 30 juin 2024.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2024.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt des sociétés au titre de la période est évaluée selon les principes définis par la norme IAS 34 sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice appliqué au résultat avant impôt de la période (sauf pour les sociétés françaises de l'intégration fiscale de Bouygues SA dont la charge d'impôt est appréciée selon une imposition réelle à la fin de période).
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2024. Les effectifs, les salaires ou les hypothèses actuarielles sont mis à jour lorsque l'impact est significatif.

La rémunération de supports de trésorerie et équivalents de trésorerie classée dans les annexes aux états financiers de l'exercice clos au 30 juin 2024 en « Autres produits financiers » pour 26 millions d'euros a été reclassée en 2025 au sein du « Coût de l'endettement financier net » en « Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie ».

A compter de l'arrêté annuel 2024, le Groupe a apporté deux modifications de présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie sans impact sur le flux de trésorerie du premier semestre 2024 ni sur les sous-totaux le composant. La première modification concerne la suppression de la ligne « Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées »,

désormais répartie entre « Prix d'acquisition des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés acquises » et « Prix de cession des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés cédées ». La deuxième modification est relative à la « Variation des dettes financières courantes et non courantes » qui est désormais détaillée en « Augmentation des dettes financières courantes et non courantes » et « Diminution des dettes financières courantes et non courantes ». Les soldes des « Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement » et « Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement » du premier semestre 2024 demeurent inchangés. Par conséquent, le tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2024 publié reste inchangé.

L'application au premier semestre 2024 de ces modifications de présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie se serait traduite par :

- Une augmentation de 6 millions d'euros du « Prix d'acquisition des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés acquises » et un impact nul en « Prix de cession des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés cédées » ;
- La décompensation du flux de trésorerie positif lié aux opérations de financement du premier semestre 2024 de 1 million d'euros en une augmentation de 72 millions d'euros et une diminution de 71 millions d'euros.

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 juin 2025, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2024, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2025.

- Principaux amendements significatifs en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2025
 - Amendements à IAS 21 – Absence de convertibilité
Le 12 novembre 2024, la Commission européenne a adopté les amendements à la norme IAS 21 relatifs à l'absence de convertibilité d'une monnaie.
Ces amendements viennent préciser quand une monnaie est convertible et comment déterminer le taux de change lorsqu'elle ne l'est pas. Le Groupe n'a pas identifié de transactions en devises non convertibles au 30 juin 2025.
- Principales normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non adoptés par l'Union européenne :
 - IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers
Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ». IFRS 18 remplacera IAS 1 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées afin de permettre aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises au travers de trois axes principaux :
 - L'amélioration de la comparabilité du compte de résultat avec l'introduction de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et la mise en place de sous-totaux obligatoires ;
 - L'amélioration des informations communiquées sur les indicateurs de performance ; et
 - La revue de la pertinence des informations à communiquer dans les états financiers ou dans les notes annexes afin que celles-ci soient le plus utiles aux investisseurs.

La norme IFRS 18, sous réserve de son adoption par l'Union européenne, sera applicable au 1^{er} janvier 2027 avec une application rétrospective. Elle pourra faire l'objet d'une application anticipée dès 2026. Son impact sur la présentation des états financiers et des annexes aux états financiers est en cours d'analyse par le Groupe. A ce stade, il n'est pas prévu d'anticiper son application.

Note 3 Actif non courant

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur le premier semestre 2025

	Valeur nette
31/12/2024	13 652
Changements de périmètre	23
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres) ^a	(40)
30/06/2025	13 635

(a) dont 33 millions d'euros d'impacts négatifs liés aux écarts de conversion

Les goodwill au 30 juin 2025 relatifs aux acquisitions significatives ayant eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2024 sont présentés ci-dessous. Après finalisation de l'allocation du prix payé, le goodwill relatif à Johnson Production Group est de 39 millions d'euros, en diminution de 8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024 (reconnaissance d'impôts différés et écart de conversion).

	Johnson Production Group	La Poste Telecom ^a
UGT	TF1	Bouygues Telecom
Prix d'acquisition (I)	83	972
Actifs nets acquis hors goodwill : (II)	(24)	23
Actif non courant	(30)	(59)
Actif courant	(18)	(82)
Passif non courant		24
Passif courant	24	140
Affectation du prix d'acquisition : (III)	(39)	(74)
Écarts d'évaluation incorporels	(45)	(100)
Écarts d'évaluation corporels		
Autres écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)	6	26
Part non acquise (IV)	22	
Goodwill (I)+(II)+(III)+(IV)	42	921
Écarts de conversion	(3)	
Goodwill au 30/06/2025	39	921

(a) le goodwill de La Poste Telecom deviendra définitif au quatrième trimestre 2025

3.1.2 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/06/2025		31/12/2024	
	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Colas ^a	1 570	100,00	1 560	100,00
Bouygues Construction ^b	254	100,00	258	100,00
Equans ^a	6 147	100,00	6 154	100,00
Bouygues Telecom ^a	4 323	90,53	4 323	90,53
TF1 ^a	1 341	46,58	1 357	46,10
TOTAL	13 635		13 652	

(a) Goodwill sur acquisitions réalisées par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

(b) Goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

En l'absence d'indice de perte de valeur, les goodwill comptabilisés au 30 juin 2025 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de dépréciation.

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part du résultat des coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2024	1 711
Quote-part du résultat de la période	(4)
Écarts de conversion	(15)
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(2)
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	(21)
Distribution de dividendes, investissements et augmentations de capital, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	29 ^a
30/06/2025	1 719

(a) dont 43 millions d'euros d'augmentations de capital réalisées par Bouygues Telecom (incluant 28 millions d'euros chez Nexloop et 12 millions d'euros chez Cellnex France Infrastructures), 35 millions d'euros liés à l'acquisition de 24% de Tipco Foods par Colas et 66 millions d'euros d'encaissement de dividendes (principalement 32 millions d'euros chez Colas, 19 millions d'euros chez Bouygues Construction et 12 millions d'euros chez Equans)

Note 4 Information sur les capitaux propres consolidés

4.1 Capital de Bouygues SA

Au 30 juin 2025, le capital social de Bouygues SA est constitué de 382 851 284 actions, d'une valeur nominale d'un euro. Ce capital comprend 2 024 413 actions détenues en propre (hors contrat de liquidité) dont 1 388 858 actions sont destinées à être annulées pour 48 millions d'euros et 635 555 actions sont destinées à des plans d'actions gratuites pour 22 millions d'euros.

	31/12/2024	Flux 2025		30/06/2025
		Augmentation	Réduction	
Actions	378 957 797	3 893 487		382 851 284
NOMBRE DE TITRES	378 957 797	3 893 487		382 851 284
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	378 957 797	3 893 487		382 851 284

Les augmentations de capital de 3 893 487 actions réalisées au cours du premier semestre 2025 correspondent à l'exercice d'options de souscription pour un montant de 130 millions d'euros. Au cours du premier semestre 2025, Bouygues SA n'a pas racheté d'actions propres complémentaires, hors contrat de liquidité, et le nombre d'actions destinées à des plans d'actions gratuites est en réduction de 237 498 actions à la suite des livraisons effectuées pour 8 millions d'euros.

Note 5 Provisions non courantes et courantes

5.1 Provisions non courantes

Au 30 juin 2025, les provisions non courantes s'élèvent à 2 584 millions d'euros :

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2024	859	327	700	748	2 634
Écarts de conversion	(2)	(1)	(10)	(7)	(20)
Dotations	49	16	32	32	129
Reprises sur provisions utilisées	(36)	(11)	(30)	(28)	(105)
Reprises sur provisions non utilisées	(1)	(10)	(9)	(12)	(32)
Gains et pertes actuariels	(6)				(6) ^e
Virements de rubriques et autres mouvements	2	1	1	(18)	(14)
30/06/2025	866	320	684	714	2 584 ^f

Les provisions sont valorisées en fonction de la meilleure estimation du risque par le management. Les provisions pour litiges, contentieux, réclamations et travaux concernent principalement Colas, Bouygues Construction, Equans et Bouygues Telecom. L'indication de provisions individualisées n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(a) Avantages du personnel	866
Indemnités de fin de carrière (IFC)	594
Médailles du travail	176
Autres avantages du personnel long terme	96
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	320
Provisions sur litiges clients	63
Réclamations sous-traitants	42
Autres litiges de personnel et divers	215
(c) Garanties données	684
Provisions garanties décennales	579
Provisions garanties complémentaires Bâtiment Génie civil/Travaux publics	105
(d) Autres provisions non courantes	714
Provisions risques divers étrangers	29
Provisions risques sur sociétés non contrôlées (y compris pertes au-delà de l'investissement initial des sociétés MEQ)	199
Démantèlement et remise en état des sites	311
Provisions Contrôle Organismes sociaux	77
Autres provisions non courantes	98

(e) Les écarts actuariels au titre des avantages du personnel figurent pour 3 millions d'euros dans l'état consolidé des produits et charges comptabilisés, incluant les écarts actuariels négatifs pour 3 millions d'euros sur les régimes surfinancés présentés à l'actif

(f) Les passifs éventuels d'Equans intégrés dans les provisions non courantes s'établissent à 60 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 62 millions d'euros au 31 décembre 2024. Ils sont constitués de provisions pour garanties données pour 52 millions d'euros et de provisions pour litiges et contentieux pour 8 millions d'euros. La variation de la période s'explique par des écarts de conversion.

5.2 Provisions courantes

Au 30 juin 2025, les provisions liées au cycle d'exploitation s'élèvent à 1 991 millions d'euros :

Provisions liées à l'exploitation	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison chantiers	Autres provisions courantes ^a	Total
31/12/2024	110	541	812	629	2 092
Écart de conversion	(2)	(12)	(28)	(12)	(54)
Changements de périmètre				1	1
Dotations	17	74	186	131	408
Reprises sur provisions utilisées	(11)	(68)	(187)	(120)	(386)
Reprises sur provisions non utilisées	(2)	(23)	(39)	(14)	(78)
Virements de rubriques et autres mouvements	2	23	(19)	2	8
30/06/2025	114	535	725	617	1 991 ^b

Les provisions pour risques chantiers, travaux et fin de chantiers et pour pertes à terminaison concernent principalement Colas, Bouygues Construction et Equans. L'indication de provisions individualisées n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(a) Autres provisions courantes :	617
Provisions pour réassurance	92
Provisions pour restructuration	14
Provisions pour remise en état des sites (courant)	33
Provisions courantes diverses	478

(b) Les passifs éventuels d'Equans intégrés dans les provisions courantes s'établissent à 70 millions d'euros au 30 juin 2025 et restent stables par rapport au 31 décembre 2024. Ils sont constitués de provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers pour 19 millions d'euros, de provisions pour pertes à terminaison pour 7 millions d'euros et d'autres provisions courantes pour 44 millions d'euros.

Note 6 Dettes financières non courantes et courantes

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires	71	107	8 753	8 760
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	308	264	1 410	1 542
Emprunts et dettes financières divers	38	45	134	165
TOTAL DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	417	416	10 297	10 467

Les dettes financières non courantes et courantes s'établissent à 10 714 millions d'euros au 30 juin 2025 et restent stables par rapport au 31 décembre 2024.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de change of control (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni covenant financier ni trigger event. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

6.3 Programmes de cession de créances et d'affacturage inversé

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de créances. L'analyse des risques et avantages tels que définis par IFRS 9 (principalement lorsque les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement et de dilution sont transférés en substance à un tiers) a conduit le Groupe à décomptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes. Le montant de créances cédées décomptabilisées au 30 juin 2025 est de 108 millions d'euros (119 millions d'euros au 30 juin 2024) contre 265 millions d'euros au 31 décembre 2024 (437 millions d'euros au 31 décembre 2023). Ces cessions sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie en variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

Au cours du second trimestre 2025, Bouygues Telecom a cédé à une institution financière une partie des prêts accordés à ses clients pour financer l'acquisition d'un terminal mobile. A ce titre, 83 millions d'euros ont été encaissés fin juin 2025.

Le Groupe dispose également d'un programme de titrisation de créances commerciales, principalement par l'intermédiaire de sa filiale Bouygues Telecom, dont le montant, comptabilisé en « Emprunts et dettes financières divers », s'élève à 594 millions d'euros au 30 juin 2025 (626 millions d'euros au 30 juin 2024) contre 595 millions d'euros au 31 décembre 2024 (623 millions d'euros au 31 décembre 2023). Dans la mesure où ce programme n'est pas déconsolidant, il n'a pas d'incidence sur l'endettement financier net du Groupe. Dans l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie encaissée est présentée en « Augmentation des dettes financières courantes et non courantes ».

Le Groupe a mis en place chez Bouygues Telecom des programmes d'affacturage inversé dans lesquels des dettes fournisseurs sont cédées à des établissements financiers. Ces programmes tripartites proposent la possibilité pour les fournisseurs concernés (dont le règlement en France peut aller jusqu'à 60 jours après la date de la facture) de bénéficier d'un paiement anticipé en contrepartie d'un escompte et pour Bouygues Telecom de bénéficier d'un allongement du délai de paiement accordé par les établissements financiers qui peut aller jusqu'à 90 jours au-delà du délai contractuel.

Bouygues Telecom a mis en place deux programmes pour des durées indéterminées, le premier sans montant maximum (avec un fournisseur de terminaux dont le délai de paiement contractuel est de 30 jours) et le second pour un montant maximum de 110 millions d'euros (avec des fournisseurs de terminaux et d'équipements de réseau dont les délais de paiement contractuels sont de 45 à 60 jours).

Le détail de ces deux programmes est présenté ci-dessous :

	30/06/2025			30/06/2024			31/12/2024		
	Bouygues Telecom			Bouygues Telecom			Bouygues Telecom		
	1er Programme	2ème Programme	Total	1er Programme	2ème Programme	Total	1er Programme	2ème Programme	Total
Factures émises depuis moins de 60 jours	21	17	38	25	17	42	54	64	118
Factures émises depuis plus de 60 jours à 90 jours	35	2	37	33	2	35	67	36	103
Factures émises depuis plus de 90 jours	32		32	22		22	39	9	48
TOTAL AFFACTURAGE INVERSÉ	88	19	107	80	19	99	160	109	269

Les dettes concernées par ces programmes sont comptabilisées en « Fournisseurs et comptes rattachés ». L'état consolidé des flux de trésorerie n'est pas impacté lors du recours à ces programmes. Le paiement est présenté en « Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité » à l'extinction des dettes fournisseurs.

Au 30 juin 2025, la totalité des montants concernés par ces programmes d'affacturage inversé a été réglée par les établissements financiers aux fournisseurs et Bouygues Telecom a bénéficié d'une extension des délais contractuels pour 98 millions d'euros (218 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Note 7 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2024	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	30/06/2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 567	(67)		(2 176)		(19)	3 305
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(749)	(80)	(1)	(277)		2	(1 105)
TRESORERIE NETTE (A) *	4 818	(147)	(1)	(2 453)		(17)	2 200
Dettes financières non courantes	10 467	(41)		(142)	34 ^b	(21)	10 297
Dettes financières courantes	416	(5)		31	(1)	(24)	417
Instruments financiers nets	1	1			12		14
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	10 884	(45)		(111)	45	(45)	10 728
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(6 066)	(102)	(1)	(2 342)	(45)	28 ^c	(8 528)

(a) diminution de la trésorerie nette sur le premier semestre 2025 de 2 618 millions d'euros analysée dans l'état consolidé des flux de trésorerie

(b) dont 34 millions d'euros représentant l'écart entre les intérêts sur les emprunts obligataires payés aux taux coupons et le coût de l'endettement financier net comptabilisé au taux couvert tel que présenté dans la CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés

(c) dont 21 millions d'euros chez Bouygues Telecom liés à un paiement de complément de prix de BTBD figurant en « Dettes nettes sur activités consolidées » dans l'état consolidé des flux de trésorerie et 9 millions d'euros chez Bouygues Immobilier et TF1 en lien avec le reclassement des dettes financières courantes et non courantes et de la trésorerie des actifs et passifs détenus en vue de la vente

Note 8 Chiffre d'affaires

8.1 Analyse par métier

Le chiffre d'affaires par métier est présenté après élimination du chiffre d'affaires inter-activités.

	1 ^{er} semestre 2025				1 ^{er} semestre 2024			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Colas	3 031	3 817	6 848	26	3 012	3 815	6 827	26
Bouygues Construction	1 960	3 198	5 158	19	1 882	3 005	4 887	19
Bouygues Immobilier	608	40	648	2	549	65	614	2
Equans	3 079	6 119	9 198	34	3 124	6 192	9 316	35
Bouygues Telecom	3 886		3 886	15	3 755		3 755	14
TF1	964	121	1 085	4	965	120	1 085	4
Bouygues SA et autres	7	40	47		4	28	32	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	13 535	13 335	26 870	100	13 291	13 225	26 516	100

	2 ^{ème} trimestre 2025				2 ^{ème} trimestre 2024			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Colas	1 721	2 418	4 139	29	1 727	2 468	4 195	30
Bouygues Construction	1 048	1 621	2 669	19	952	1 523	2 475	18
Bouygues Immobilier	339	20	359	3	296	37	333	2
Equans	1 562	3 049	4 611	32	1 555	3 176	4 731	33
Bouygues Telecom	1 908		1 908	13	1 867		1 867	13
TF1	508	66	574	4	517	65	582	4
Bouygues SA et autres	6	19	25		3	16	19	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	7 092	7 193	14 285	100	6 917	7 285	14 202	100

La ventilation du chiffre d'affaires par nature et métier figure en note 11 de l'annexe.

8.2 Analyse par activité

	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2025	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2024
Colas	6 890	6 856
Bouygues Construction	5 205	4 945
Bouygues Immobilier	648	614
dont Logement	611	606
dont Tertiaire	37	8
Equans	9 231	9 351
Bouygues Telecom	3 910	3 785
dont Chiffre d'affaires Services ^a	3 202	3 066
dont Autres ^b	708	719
TF1	1 103	1 104
dont Média	975	984
dont Studio TF1	128	120
Bouygues SA et autres	118	107
Chiffre d'affaires inter-activités	(235)	(246)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	26 870	26 516

(a) Le chiffre d'affaires facturé aux clients de Bouygues Telecom à s'élevé à 3 223 millions d'euros au premier semestre 2025 contre 3 063 millions d'euros au premier semestre 2024.

(b) Le chiffre d'affaires Autres comprend notamment : (i) les ventes de terminaux, d'accessoires, d'assurances ou autres ; (ii) les revenus d'itinérance ; (iii) les prestations de services autres que télécoms (construction de sites ou installation de lignes FTTH) et (iv) le cofinancement publicitaire.

	Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2025	Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2024
Colas	4 162	4 212
Bouygues Construction	2 684	2 501
Bouygues Immobilier	359	333
dont Logement	324	330
dont Tertiaire	35	3
Equans	4 625	4 749
Bouygues Telecom	1 920	1 886
dont Chiffre d'affaires Services ^a	1 597	1 543
dont Autres ^b	323	343
TF1	583	592
dont Média	514	531
dont Studio TF1	69	61
Bouygues SA et autres	62	56
Chiffre d'affaires inter-activités	(110)	(127)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	14 285	14 202

(a) Le chiffre d'affaires facturé aux clients de Bouygues Telecom s'élève à 1 608 millions d'euros au deuxième trimestre 2025 contre 1 541 millions d'euros au deuxième trimestre 2024.

(b) Le chiffre d'affaires Autres comprend notamment : (i) les ventes de terminaux, d'accessoires, d'assurances ou autres ; (ii) les revenus d'itinérance ; (iii) les prestations de services autres que télécoms (construction de sites ou installation de lignes FTTH) et (iv) le cofinancement publicitaire.

8.3 Analyse par zone géographique

	1 ^{er} semestre 2025		1 ^{er} semestre 2024	
	Total	%	Total	%
France	13 535	50	13 291	50
Union européenne (26 membres)	3 898	15	4 006	15
Autres pays européens	4 039	15	4 080	15
Afrique	799	3	684	3
Moyen-Orient	108		160	1
Amérique du Nord	2 717	10	2 759	10
Amérique Centrale et du Sud	280	1	285	1
Asie-Pacifique	1 494	6	1 251	5
TOTAL	26 870	100	26 516	100

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 réalisé au sein des autres pays européens est constitué pour 71% par le Royaume-Uni et pour 27% par la Suisse (respectivement 72% et 26% pour le premier semestre 2024), essentiellement dans les activités d'énergies et services et de construction.

	2 ^{ème} trimestre 2025		2 ^{ème} trimestre 2024	
	Total	%	Total	%
France	7 092	50	6 917	49
Union européenne (26 membres)	2 127	15	2 184	15
Autres pays européens	2 049	14	2 130	15
Afrique	426	3	372	3
Moyen-Orient	48		70	
Amérique du Nord	1 715	12	1 767	13
Amérique Centrale et du Sud	112	1	134	1
Asie-Pacifique	716	5	628	4
TOTAL	14 285	100	14 202	100

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2025 réalisé au sein des autres pays européens est constitué pour 70% par le Royaume-Uni et pour 28% par la Suisse (respectivement 70% et 26% pour le second trimestre 2024), essentiellement dans les activités d'énergies et services et de construction.

8.4 Carnet de commandes

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Activités de construction	32 964	31 040	32 232
dont Colas	14 957	14 081	13 124
dont Bouygues Construction	17 213	15 949	18 185
dont Bouygues Immobilier	794 ^a	1 010	923
Equans	25 840	26 493	25 446

(a) Le carnet de commandes de Bouygues Immobilier comprend celui de Bouygues Immobilier Polska pour 57 millions d'euros, cédée le 10 juillet 2025 (cf. note 1.3 de l'annexe).

Note 9 Résultat opérationnel

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2025	2024	2025	2024
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	743	702	703	699
Autres produits opérationnels	13		(1)	
Autres charges opérationnelles	(68)	(106)	(35)	(64)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	688	596	667	635

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

1^{er} semestre 2025

Les autres charges opérationnelles nettes s'élèvent à 55 millions d'euros pour le Groupe. Elles se décomposent de la manière suivante :

- 51 millions d'euros de coûts liés aux dispositifs d'incitation à la performance chez Equans, Bouygues SA et TF1 ;
- 14 millions d'euros de coûts de réorganisation et d'intégration, dont des coûts liés à un plan de mobilité chez Bouygues Telecom et des coûts d'intégration chez Equans ;
- 3 millions d'euros de coûts en lien avec un changement de réglementation chez Bouygues Construction ; et
- 13 millions d'euros d'autres produits opérationnels chez Bouygues Telecom, principalement liés à la cession de trois data centres (cf. note 1.1 de l'annexe).

1^{er} semestre 2024

Les autres charges opérationnelles nettes s'élèvent à 106 millions d'euros pour le Groupe. Elles se décomposent de la manière suivante :

- 52 millions d'euros de coûts liés aux dispositifs d'incitation à la performance chez Equans, Bouygues SA et TF1 ;
- 41 millions d'euros de coûts de réorganisation et d'intégration, dont 23 millions d'euros de charges de restructuration chez Bouygues Immobilier au titre de la première phase du plan de sauvegarde de l'emploi (volontariat et reclassement interne) et des départs actés au premier trimestre 2024 (cf. note 1.2 de l'annexe), 8 millions d'euros de coûts en lien avec l'accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels chez TF1, 6 millions d'euros de coûts d'intégration chez Equans et 4 millions d'euros de coûts de réorganisation chez Bouygues Telecom ;
- 9 millions d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Telecom, dont 5 millions d'euros de charges en lien avec des contrôles fiscaux ; et
- 3 millions d'euros de coûts en lien avec un changement de réglementation chez Bouygues Construction.

Note 10 Impôt

La charge d'impôt s'élève à 268 millions d'euros au premier semestre 2025.

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2025	2024	2025	2024
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(268)	(162)	(205)	(155)

La variation de 106 millions d'euros s'explique notamment par la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France prévue par la loi de finances 2025 pour 58 millions d'euros, incluant la surtaxe basée sur le résultat taxable 2024 (charge de 43 millions d'euros) et une partie de la surtaxe basée sur le résultat taxable 2025 comptabilisée selon la méthode du taux effectif d'impôt (charge de 15 millions d'euros).

Le taux effectif d'impôt est de 54% au premier semestre 2025 contre 39% au premier semestre 2024. Hors contribution exceptionnelle à l'impôt sur les bénéfices en France, le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 s'élève à 42% et s'explique principalement par des pertes à l'étranger n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs ainsi que par des dépenses non déductibles constituant des différences permanentes.

Note 11 Information sectorielle

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
1^{er} SEMESTRE 2025								
Publicité						782		782
Prestations de services	264	394	18	2 482	3 202	297	117	6 774
Autres produits sur activités de construction	5 304	4 761	630	6 627			1	17 323
Autre chiffre d'affaires	1 322	50		122	708	24		2 226
Chiffre d'affaires total	6 890	5 205	648	9 231	3 910	1 103	118	27 105
Chiffre d'affaires inter-activités	(42)	(47)		(33)	(24)	(18)	(71)	(235)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC								
CLIENTS EXTERNES	6 848	5 158	648	9 198	3 886	1 085	47	26 870
Achats consommés	(3 185)	(3 037)	(436)	(4 252)	(390)	(390)	49	(11 641)
Charges de personnel	(2 113)	(1 258)	(58)	(3 352)	(465)	(207)	(57)	(7 510)
Charges externes	(1 474)	(764)	(116)	(1 102)	(1 706)	(194)	87	(5 269)
Impôts et taxes	(88)	(50)	(10)	(37)	(160)	(45)	(3)	(393)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations hors amortissement et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(123)	(50)	(3)	(84)	(668)	(181)	(8)	(1 117)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(10)	22	(2)	(58)	(31)	2	(14)	(91)
Autres charges nettes (-) / Autres produits nets (+)	29	129	(31)	51	(160)	61	(132)	(53)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	(116)	150	(8)	364	306	131	(31)	796
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(4)	(1)			(18)	(7)	(23)	(53)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(120)	149	(8)	364	288	124	(54)	743
Autres produits opérationnels					13			13
Autres charges opérationnelles		(3)		(33)	(10)	(5)	(17)	(68)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(120)	146	(8)	331	291	119	(71)	688
Coût de l'endettement financier net (-) / Produit de l'excédent financier net (+)	(7)	47	(9)	18	(61)	4	(92)	(100)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(23)	(3)	(1)	(9)	(22)	(1)	(1)	(60)
Autres charges financières nettes (-) / Autres produits financiers nets (+)	(2)	7		(13)	(21)	1	(1)	(29)
Impôt	(5)	(77)	3	(108)	(80)	(43)	42	(268)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	12	3	(8)	16	(32)		5	(4)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(145)	123	(23)	235	75	80	(118)	227
Résultat net des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET	(145)	123	(23)	235	75	80	(118)	227
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(144)	122	(22)	234	66	36	(119)	173

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
1^{er} SEMESTRE 2024								
Publicité						802		802
Prestations de services	264	379	24	2 286	3 066	278	107	6 404
Autres produits sur activités de construction	5 224	4 506	590	6 928				17 248
Autre chiffre d'affaires	1 368	60		137	719	24		2 308
Chiffre d'affaires total	6 856	4 945	614	9 351	3 785	1 104	107	26 762
Chiffre d'affaires inter-activités	(29)	(58)		(35)	(30)	(19)	(75)	(246)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC								
CLIENTS EXTERNES								
	6 827	4 887	614	9 316	3 755	1 085	32	26 516
Achats consommés	(3 224)	(2 862)	(443)	(4 529)	(303)	(385)	51	(11 695)
Charges de personnel	(2 117)	(1 281)	(63)	(3 283)	(459)	(209)	(67)	(7 479)
Charges externes	(1 488)	(790)	(118)	(1 201)	(1 697)	(200)	114	(5 380)
Impôts et taxes	(87)	(48)	(17)	(32)	(144)	(50)	(3)	(381)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations hors amortissement et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(134)	(51)	(5)	(80)	(611)	(156)	(7)	(1 044)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(8)	82	(9)	(15)	(24)	7	(319)	(286)
Autres charges nettes (-) / Autres produits nets (+)	112	197	5	124	(161)	37	182	496
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	(119)	134	(36)	300	356	129	(17)	747
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(4)				(12)	(1)	(28)	(45)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(123)	134	(36)	300	344	128	(45)	702
Autres produits opérationnels								
Autres charges opérationnelles		(3)	(23)	(46)	(13)	(13)	(8)	(106)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(123)	131	(59)	254	331	115	(53)	596
Coût de l'endettement financier net (-) / Produit de l'excédent financier net (+)	(15)	47	(2)	13	(49)	11	(96)	(91)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(20)	(3)		(8)	(18)	(2)	1	(50)
Autres charges financières nettes (-) / Autres produits financiers nets (+)	(5)	(6)	(2)	(10)	(13)	(4)	(4)	(44)
Impôt	8	(65)	8	(74)	(58)	(26)	45	(162)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	5	6	2	19	(29)	1	2	6
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(150)	110	(53)	194	164	95	(105)	255
Résultat net des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET	(150)	110	(53)	194	164	95	(105)	255
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(150)	109	(53)	194	147	44	(105)	186

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
2^{ème} TRIMESTRE 2025								
Publicité						419		419
Prestations de services	141	213	10	1 255	1 597	152	62	3 430
Autres produits sur activités de construction	3 204	2 449	349	3 306				9 308
Autre chiffre d'affaires	817	22		64	323	12		1 238
Chiffre d'affaires total	4 162	2 684	359	4 625	1 920	583	62	14 395
Chiffre d'affaires inter-activités	(23)	(15)		(14)	(12)	(9)	(37)	(110)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC								
CLIENTS EXTERNES								
	4 139	2 669	359	4 611	1 908	574	25	14 285
Achats consommés	(1 908)	(1 545)	(245)	(2 172)	(185)	(204)	15	(6 244)
Charges de personnel	(1 139)	(657)	(27)	(1 697)	(224)	(104)	(31)	(3 879)
Charges externes	(804)	(330)	(62)	(499)	(820)	(93)	40	(2 568)
Impôts et taxes	(36)	(20)	(4)	(15)	(28)	(19)	(1)	(123)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations hors amortissement et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(78)	(26)	(1)	(41)	(344)	(94)	(5)	(589)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	1	(11)	(3)	(25)	(4)	(3)	(7)	(52)
Autres charges nettes (-) / Autres produits nets (+)	14	(2)	(18)	25	(98)	31	(55)	(103)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT								
DES ACTIVITÉS								
	189	78	(1)	187	205	88	(19)	727
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(2)				(9)	(2)	(11)	(24)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT								
	187	78	(1)	187	196	86	(30)	703
Autres produits opérationnels					(1)			(1)
Autres charges opérationnelles		(3)		(14)	(5)	(3)	(10)	(35)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL								
	187	75	(1)	173	190	83	(40)	667
Coût de l'endettement financier net (-) / Produit de l'excédent financier net (+)	(7)	24	(3)	9	(31)	1	(44)	(51)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11)	(1)	(1)	(5)	(11)		(2)	(31)
Autres charges financières nettes (-) / Autres produits financiers nets (+)		3		(5)	(12)	2	2	(10)
Impôt	(58)	(43)		(63)	(39)	(23)	21	(205)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	9	2	(3)	8	(14)	1	2	5
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS								
POURSUIVIES								
	120	60	(8)	117	83	64	(61)	375
Résultat net des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET								
	120	60	(8)	117	83	64	(61)	375
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE								
	120	59	(7)	116	74	29	(62)	329

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
2^{ème} TRIMESTRE 2024								
Publicité						439		439
Prestations de services	143	190	13	1 192	1 543	141	56	3 278
Autres produits sur activités de construction	3 183	2 291	320	3 498				9 292
Autre chiffre d'affaires	886	20		59	343	12		1 320
Chiffre d'affaires total	4 212	2 501	333	4 749	1 886	592	56	14 329
Chiffre d'affaires inter-activités	(17)	(26)		(18)	(19)	(10)	(37)	(127)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC								
CLIENTS EXTERNES								
	4 195	2 475	333	4 731	1 867	582	19	14 202
Achats consommés	(1 970)	(1 420)	(265)	(2 301)	(143)	(199)	28	(6 270)
Charges de personnel	(1 150)	(689)	(27)	(1 655)	(228)	(106)	(4)	(3 859)
Charges externes	(832)	(385)	(66)	(608)	(846)	(106)	83	(2 760)
Impôts et taxes	(33)	(19)	(9)	(15)	(25)	(24)	(1)	(126)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations hors amortissement et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(86)	(25)	(3)	(40)	(306)	(77)	(4)	(541)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(15)	54	(5)	(15)	(13)	3	1	10
Autres charges nettes (-) / Autres produits nets (+)	72	81	32	70	(80)	19	(129)	65
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT								
DES ACTIVITÉS								
	181	72	(10)	167	226	92	(7)	721
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(2)				(6)	(1)	(13)	(22)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT								
DES ACTIVITÉS								
	179	72	(10)	167	220	91	(20)	699
Autres produits opérationnels								
Autres charges opérationnelles		(3)	(18)	(24)	(4)	(10)	(5)	(64)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL								
	179	69	(28)	143	216	81	(25)	635
Coût de l'endettement financier net (-) / Produit de l'excédent financier net (+)	(13)	25	(2)	6	(27)	5	(47)	(53)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(10)	(2)		(4)	(9)	(1)	1	(25)
Autres charges financières nettes (-) / Autres produits financiers nets (+)	(2)	(12)	(1)	(6)	(7)	(3)	(2)	(33)
Impôt	(52)	(35)	2	(38)	(38)	(18)	24	(155)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	4	3		13	(13)		3	10
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS								
POURSUIVIES								
	106	48	(29)	114	122	64	(46)	379
Résultat net des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET								
	106	48	(29)	114	122	64	(46)	379
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE								
	105	48	(29)	114	109	30	(45)	332

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	(120)	149	(8)	364	288	124	(54)	743
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(23)	(3)	(1)	(9)	(22)	(1)	(1)	(60)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	127	51	3	84	686	188	31	1 170
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	10	(22)	2	58	31	(2)	14	91
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(51)	(54)	(5)	(7)	(27)	(8)		(152)
EBITDA APRÈS LOYER								
1^{er} SEMESTRE 2025	(57)	121	(9)	490	956	301	(10)	1 792

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	(123)	134	(36)	300	344	128	(45)	702
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(20)	(3)		(8)	(18)	(2)	1	(50)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	138	51	5	80	623	157	35	1 089
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	8	(82)	9	15	24	(7)	(3)	(36)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(45)	(64)	(6)	(38)	(14)	(10)		(177)
EBITDA APRÈS LOYER								
1^{er} SEMESTRE 2024	(42)	36	(28)	349	959	266	(12)	1 528

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	187	78	(1)	187	196	86	(30)	703
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11)	(1)	(1)	(5)	(11)		(2)	(31)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	80	26	1	41	353	96	16	613
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(1)	11	3	25	4	3	7	52
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(22)	(25)	(3)	(5)	(1)	(2)		(58)
EBITDA APRÈS LOYER								
2^{ème} TRIMESTRE 2025	233	89	(1)	243	541	183	(9)	1 279

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	179	72	(10)	167	220	91	(20)	699
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(10)	(2)		(4)	(9)	(1)	1	(25)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	88	25	3	40	312	78	17	563
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	15	(54)	5	15	13	(3)	(1)	(10)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(21)	(30)	(3)	(25)	(6)	(5)		(90)
EBITDA APRÈS LOYER								
2^{ème} TRIMESTRE 2024	251	11	(5)	193	530	160	(3)	1 137

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan								
30 juin 2025								
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	(511)	3 514	(506)	1 467	(4 444)	473	(8 521)	(8 528)
Indicateurs financiers bilan								
31 décembre 2024								
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	965	4 033	(384)	1 517	(3 800)	506	(8 903)	(6 066)

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA & autres filiales	Total
Autres indicateurs financiers								
1^{er} semestre 2025								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	21	220	(7)	415	957	242	(123)	1 725
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(88)	(20)		(59)	(667)	(150)	(5)	(989)
Remboursement des obligations locatives (III)	(115)	(23)	(2)	(68)	(81) ^a	(6)	(2)	(297)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	(182)	177	(9)	288	209	86	(130)	439
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	(921)	(383)	(119)	15	(345)	10	14	(1 729)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION								
	(28)	(3)		1	(147)	1		(176)

(a) Le montant de remboursement des obligations locatives de Bouygues Telecom est présenté net de la part du prix de vente des immobilisations allouées aux actifs conservés dans le cadre d'une opération de cession bail de 48 millions d'euros au premier semestre 2025 (cf. note 1.1 de l'annexe).

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA & autres filiales	Total
Autres indicateurs financiers								
1^{er} semestre 2024								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	(8)	172	(53)	396	933	223	(27)	1 636
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(89)	(54)	(1)	(70)	(780)	(141)	(2)	(1 137)
Remboursement des obligations locatives (III)	(96)	(23)	(3)	(74)	(92)	(6)		(294)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	(193)	95	(57)	252	61	76	(29)	205
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	(787)	(228)	(185)	(118)	(235)	(8)	(33)	(1 594)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION								
	(12)	4		(2)	(85)	(3)	(2)	(100)

Le cash-flow libre est en hausse de 234 millions d'euros par rapport à celui dégagé sur le premier semestre 2024.

Retraité de l'impact des fréquences qui s'élèvent à 6 millions d'euros au 30 juin 2024, le cash-flow libre est en hausse de 228 millions d'euros, soit 439 millions d'euros sur le premier semestre 2025 contre 211 millions d'euros un an plus tôt.

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
2^{ème} trimestre 2025								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	271	107	1	202	548	144	(73)	1 200
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(50)	(12)		(30)	(311)	(82)	(4)	(489)
Remboursement des obligations locatives (III)	(60)	(12)	(1)	(33)	(82)	(3)	(2)	(193)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	161	83		139	155	59	(79)	518
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	(645)	(82)	(64)	(220)	(108)	(17)	11	(1 125)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION								
	(4)	5			18	5	1	25
Autres indicateurs financiers								
2^{ème} trimestre 2024								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	263	71	(26)	199	503	131	18	1 159
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(49)	(32)	(1)	(36)	(306)	(79)	(1)	(504)
Remboursement des obligations locatives (III)	(49)	(12)	(1)	(38)	(46)	(4)	1	(149)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	165	27	(28)	125	151	48	18	506
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	(550)	100	(28)	(91)	(2)	(49)	(8)	(628)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION								
	1	8		1	(11)	6	(2)	3

Note 12 Engagements hors bilan

Au cours du premier semestre 2025, les engagements hors bilan répertoriés en note 19 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024 n'ont pas évolué de manière significative.

Chez Bouygues Telecom, un second contrat d'approvisionnement en électricité verte a été signé sur le semestre.

12.1 Autre engagement de Bouygues Telecom

Corporate Power Purchase Agreement

Le 17 juin 2025, Bouygues Telecom a signé un contrat d'approvisionnement en électricité verte avec Suez, produite à partir de la valorisation de déchets ménagers. A compter du 1^{er} janvier 2027, et pour 15 ans, Suez livrera à Bouygues Telecom 53 GWh par an, ce qui représente environ 7% de sa consommation annuelle. Le Groupe a analysé les caractéristiques de ce CPPA (Corporate Power Purchase Agreement) et a conclu au caractère déconsolidant des clauses du contrat, ainsi qu'au caractère dit « d'usage propre » (own-use) (IFRS 9.2.4 à 2.7) des quantités acquises d'électricité verte.

Les caractéristiques de ce contrat sont les suivantes :

Contrat	Durée (en années)	1ère date de livraison	Volume annuel (en GWh)
Suez	15	01/01/2027	53

Note 13 Informations sur les parties liées

Les natures des transactions avec les parties liées n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2024.

Note 14 Différends et litiges

Au cours du premier semestre 2025, les différends et litiges décrits en note 23 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024 n'ont pas évolué de manière significative à l'exception des éléments détaillés ci-après :

14.1 Colas

14.1.1 France – Nouvelle Route du Littoral

Le groupement titulaire du marché de travaux MT 5.1 relatif à la construction de la digue (le « Groupement MT 5.1 »), dont GTOI (filiale de Colas) est membre à hauteur de 55%, a formé un recours indemnitaire contre son client la Région Réunion, devant le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion au titre notamment de l'indemnisation de difficultés d'approvisionnement en enrochement, du paiement d'installations de chantier, de la prolongation des délais et de la restitution de pénalités de retard appliquées.

Par plusieurs décisions rendues entre octobre 2024 et février 2025, le tribunal administratif a rejeté la quasi-totalité des demandes de recours indemnitaires formulées par le Groupement titulaire du marché de travaux MT 3 (réalisation d'un viaduc), dont Colas n'est pas membre (cf. paragraphe 14.2.2 ci-dessous). Il a également rejeté les appels en garantie de la Région Réunion contre le Groupement MT 5.1.

14.2 Bouygues Construction

14.2.1 Miami – Brickell City Centre

Le 2 juillet 2013, Brickell City Centre LLC (le « Client ») a confié à une joint-venture, composée des sociétés Americaribe (filiale de Bouygues Construction) et John Moriarty Associates of Florida, la réalisation d'un ensemble immobilier multi-usages à Miami (Floride). La réception de la dernière tranche des travaux de cet ouvrage est intervenue en février 2016.

Des problèmes d'infiltration d'eau, d'étanchéité et de finition sont apparus postérieurement à la réception de l'ouvrage. Le 22 janvier 2021, le Client a saisi le tribunal civil de Miami afin de déterminer l'imputabilité des désordres et le quantum associé. Au 31 décembre 2024, la somme réclamée par le client à la JV s'élevait à 142 millions de dollars et les procédures d'expertises étaient en cours. A la suite d'un accord trouvé avec le Client, ce contentieux est maintenant clos.

14.2.2 France – Nouvelle Route du Littoral

Le 2 juillet 2020, le groupement constructeur titulaire du marché de travaux MT 3 relatif à la construction d'un viaduc, (le « Groupement MT 3 »), dont Bouygues Travaux Publics (filiale de Bouygues Construction) est membre à hauteur de 33%, a saisi le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion de plusieurs réclamations à l'encontre de son client la Région Réunion, portant sur divers sujets techniques.

Par plusieurs décisions rendues entre octobre 2024 et février 2025, le tribunal administratif, se prononçant sur les principaux dossiers concernés, a rejeté les demandes du Groupement MT 3, à l'exception d'une rémunération de l'ordre de 12 millions d'euros TTC au titre de travaux supplémentaires, assortie d'intérêts moratoires. Par ailleurs, le tribunal a décidé qu'un montant de 10 millions d'euros de pénalités était dû par le Groupement MT 3 à la Région Réunion.

Le Groupement MT 3, qui conteste fermement ces décisions, en a interjeté appel devant la cour administrative d'appel de Bordeaux.

14.3 Equans

14.3.1 Chili – Hôpital Santiago du Chili

Une procédure d'arbitrage a été engagée devant le Centre d'arbitrage et de médiation de la chambre de commerce de Santiago à la suite de la résiliation anticipée d'un contrat par Constructora de Infraestructura de Chile SPA (« CICH ») dont la filiale d'Equans Ima Industrial était sous-traitant.

Par une première décision en date du 14 mars 2025, le tribunal arbitral a confirmé la validité de la résiliation du contrat et la possibilité d'une indemnisation de CICH à ce titre. Il revient à CICH de justifier et de valoriser son préjudice.

14.3.2 USA – Ferme Solaire

Ce litige est né de la résiliation, en juin 2022, par Sterling & Wilson Solar Solutions (« S&W ») d'un contrat de sous-traitance attribué à Conti (filiale d'Equans) pour la réalisation d'une ferme solaire dans l'État de Washington. Conti a initié une procédure d'arbitrage contre S&W pour résiliation fautive, alléguant la livraison en retard d'équipements, ou d'équipements défectueux, et le non-paiement de demandes d'accélération des prestations. Le préjudice allégué par Conti s'élevait au 31 décembre 2024 à 19 millions de dollars. S&W a présenté une demande reconventionnelle à hauteur de 89 millions de dollars (hors honoraires et frais d'avocat) le 24 décembre 2024.

A l'issue des audiences tenues en avril et mai 2025, Conti allègue d'un préjudice de 16,3 millions de dollars, et S&W a réduit sa demande reconventionnelle en dommages-intérêts à 54,1 millions de dollars (hors honoraires et frais d'avocat).

14.3.3 Irlande – Centrale biomasse Belfast

Bouygues E&S Contracting UK Limited (« BYES Contracting ») et Full Circle Generation Ltd (le « Client ») s'opposent dans le cadre des contrats de conception-construction (le « CCC ») et d'exploitation-maintenance (le « CEM ») signés pour réaliser une centrale biomasse (Energy from Waste) dans le port de Belfast. Le Client ayant considéré que les tests de performance réalisés à la

réception de la centrale n'ont pas été concluants, il a procédé à la résiliation du CCC pour faute le 5 juillet 2021, et à la résiliation du CEM pour faute le 6 juillet 2021. Dans le cadre d'une procédure arbitrale, le client a révisé à la baisse en avril 2025 le montant de sa réclamation à 236 millions de livres sterling (contre 376 millions de livres sterling précédemment), dont 203 millions de livres sterling sur le contrat de construction et 33 millions de livres sterling sur le contrat d'exploitation et de maintenance. La phase d'analyses croisées des demandes se poursuit et pourrait encore faire évoluer le montant des réclamations.

14.4 Bouygues Telecom

14.4.1 Accès à l'infrastructure FTTH

Le 30 janvier 2020, Bouygues Telecom a saisi l'Arcep d'une demande de règlement de différends relatifs aux conditions financières de l'accès aux lignes FTTH déployées par SFR FTTH (devenu XP Fibre) dans certaines zones du territoire. Par une décision du 5 novembre 2020, l'Arcep a enjoint à XP Fibre de rétablir les tarifs de cofinancement en vigueur avant le 1er février 2020 et de proposer à Bouygues Telecom un tarif de location n'excédant pas 13,20 euros HT/mois par ligne. Saisie par XP Fibre, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision de l'Arcep par un arrêt du 20 avril 2023. XP Fibre a formé un pourvoi en cassation le 17 mai 2023. La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de XP Fibre par un arrêt du 4 juin 2025 et ce contentieux est maintenant clos.

Le 29 mars 2022, à la suite de la demande de Bouygues Telecom de règlement d'un différend avec Orange relatif aux conditions financières liées à la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final, l'Arcep a fait droit à la demande de Bouygues Telecom et a enjoint Orange de modifier les stipulations de son contrat. Orange a interjeté appel de cette décision devant la cour d'appel de Paris et le 4 mars 2025, celle-ci a rejeté la requête d'Orange. Orange ne s'est pas pourvu en cassation contre la décision de la cour d'appel. Ce contentieux est maintenant clos. Bouygues Telecom va réinscrire au rôle du tribunal l'affaire de la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final qui sont dus à Bouygues Telecom et à SDAIF au titre des lignes FTTH résiliées en zone très dense et en zone moins dense (depuis le 1^{er} janvier 2018).

En mars 2025, Bouygues Telecom et la Société de Développement de la Fibre Au Service des Territoires (SDFAST) ont assigné XP Fibre devant le tribunal des affaires économiques de Paris afin d'obtenir la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final qui leur sont dus au titre des lignes FTTH résiliées en dehors des zones très denses. Les demandes de Bouygues Telecom et de SDFAST s'élèvent à 51 millions d'euros.

14.4.2 Tel and Com c/ Bouygues Telecom

Un distributeur spécialisé (la société Tel and Com), dont le contrat n'avait pas été renouvelé à son échéance, avait assigné Bouygues Telecom, le 10 novembre 2015, devant le tribunal de commerce de Paris, sur le fondement d'une rupture brutale de relations commerciales établies. Tel and Com reprochait à Bouygues Telecom de ne pas avoir respecté un délai de préavis suffisant et revendiquait la réparation de son préjudice à hauteur de 125,7 millions d'euros. La cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 20 décembre 2019, a jugé que le délai de préavis accordé par Bouygues Telecom avait été suffisant. Sur pourvoi de Tel and Com, la Cour de cassation a prononcé la cassation partielle de l'arrêt d'appel et renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Paris. Devant la cour d'appel de renvoi, le distributeur demandait une indemnisation à hauteur de 120 millions d'euros. Par un arrêt du 31 mars 2023, la cour d'appel a jugé que le délai de préavis avait été insuffisant et ordonné une expertise aux fins d'évaluer le préjudice revendiqué par Tel and Com. Saisie sur pourvoi des parties en juin 2023, la Cour de cassation, par un arrêt du 29 janvier 2025, a cassé partiellement l'arrêt d'appel. L'affaire a été renvoyée devant la cour d'appel de Paris autrement constituée. En juillet 2025, les parties ont convenu de mettre fin au litige de façon amiable. Ce contentieux est maintenant clos.

14.4.3 Litige et brevets

Bouygues Telecom a été assignée par un tiers en contrefaçon au titre de trois brevets. Par un arrêt en date du 28 juin 2024, la cour d'appel de Paris a confirmé un jugement de première instance favorable à Bouygues Telecom sur le premier brevet.

La décision rendue en appel sur le deuxième brevet a été favorable à Bouygues Telecom. Le tiers ayant formé un pourvoi, ce litige est pendant devant la Cour de cassation. Après la révocation du troisième brevet par l'Office européen des brevets, le demandeur s'est désisté de son action devant le tribunal judiciaire. Ce contentieux est maintenant clos.

Note 15 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Au 30 juin 2025, les actifs et passifs détenus en vue de la vente représentent un actif net de 64 millions d'euros relatif à Bouygues Immobilier Polska chez Bouygues Immobilier (cession intervenue le 10 juillet 2025, cf. note 1.3 de l'annexe) pour 29 millions d'euros et aux filiales My Little Paris et Play 2 chez TF1 pour 35 millions d'euros.

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Bouygues, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Levallois-Perret et Paris-La Défense, le 30 juillet 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA
Jean-Marc Deslandes

ERNST & YOUNG Audit
Nicolas Pfeuty

6. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 30 juillet 2025,



Olivier Roussat,

Directeur général



Société Anonyme au capital de 378 957 797 euros
Siège social : 32 avenue Hoche - 75008 PARIS
572 015 246 RCS PARIS